



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Direction MEP/Délégation nationale de VOLX



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE DES RECONVERSIONS DANS LES EXPLOITATIONS LAVANDICOLES

Webinaire du 24 janvier 2025

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Dans un contexte de crise de la filière huile essentielle lavande / lavandin, depuis 2019, rechercher **des pistes de diversification possible** pour les zones lavandicoles traditionnelles et évaluer leur potentiel de développement.

Etude commanditée par FranceAgriMer



ÉTAPES DE LA MÉTHODOLOGIE



PHASE 1 : Etat des lieux des productions déjà existantes



~5 entretiens de cadrage



Elaboration d'une typologie des exploitations lavandicoles



Analyse cartographique de la production



Analyse tendance de marchés

PHASE 2 : Inventaire des tentatives de diversification depuis 2019



COTECH en visio avec partenaires techniques



3 entretiens complémentaires

PHASE 3 : Prospection d'autres productions possibles



3-5 entretiens acteurs hors du territoire



Grille d'analyse des filières

PHASE 4 : Etude approfondie de quelques productions potentielles



1 atelier de travail interne



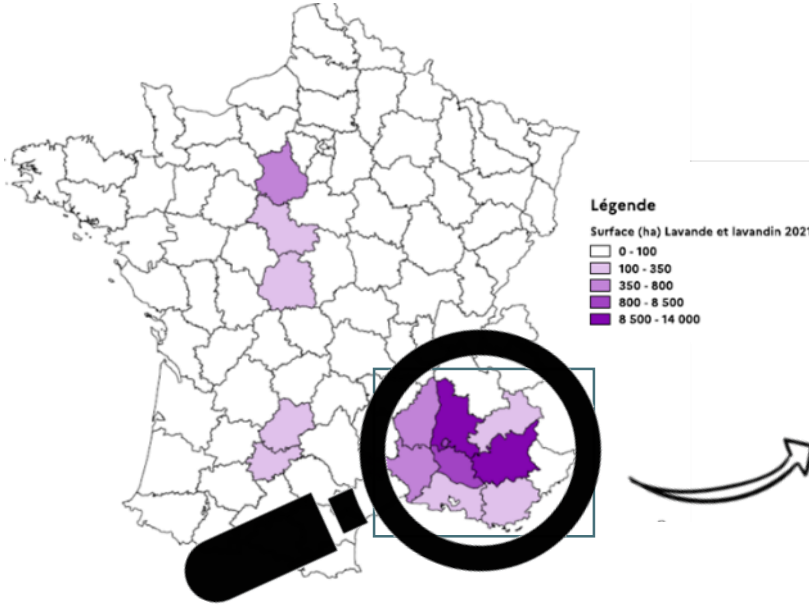
Rédaction de 3 à 5 fiches filières

COPIE final avec présentation des résultats

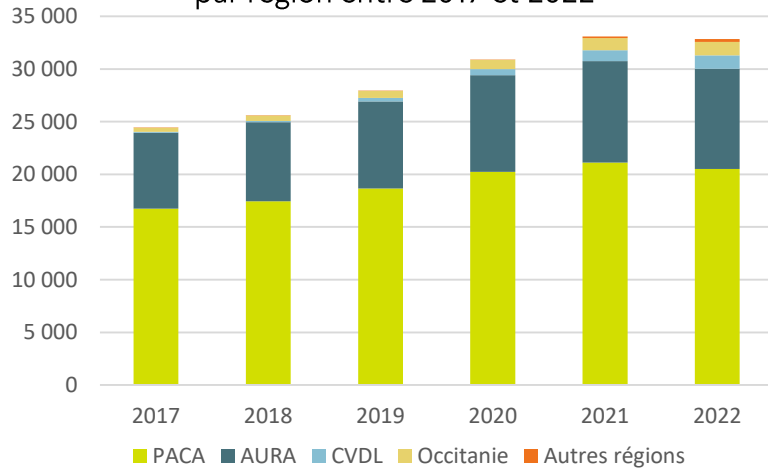


ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

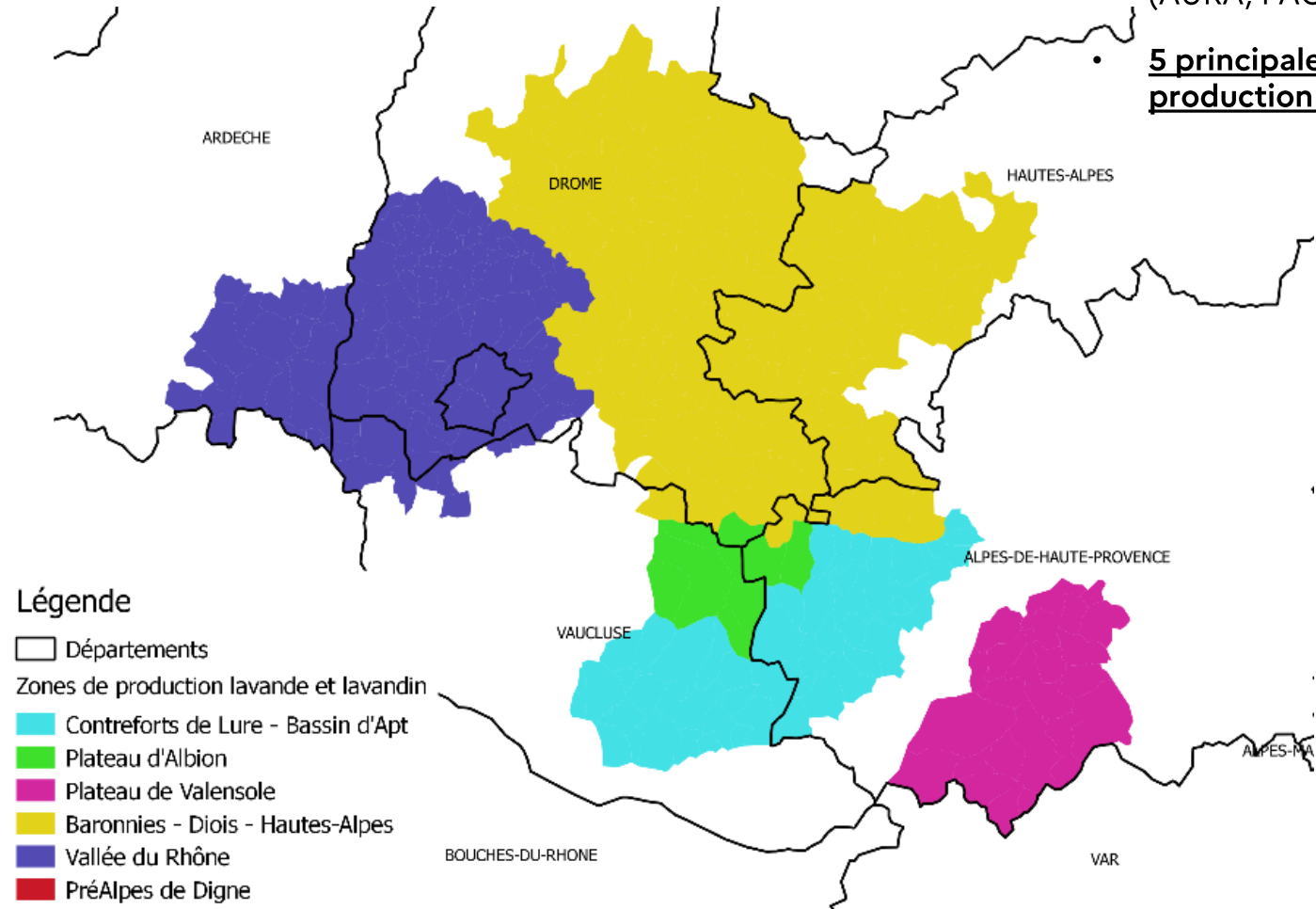
LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE



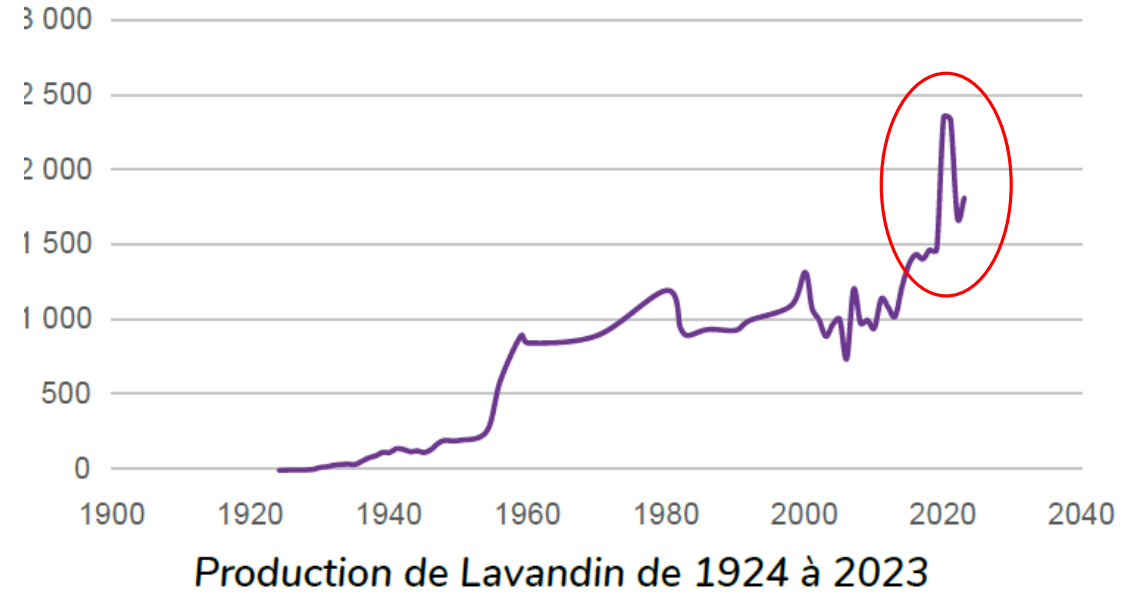
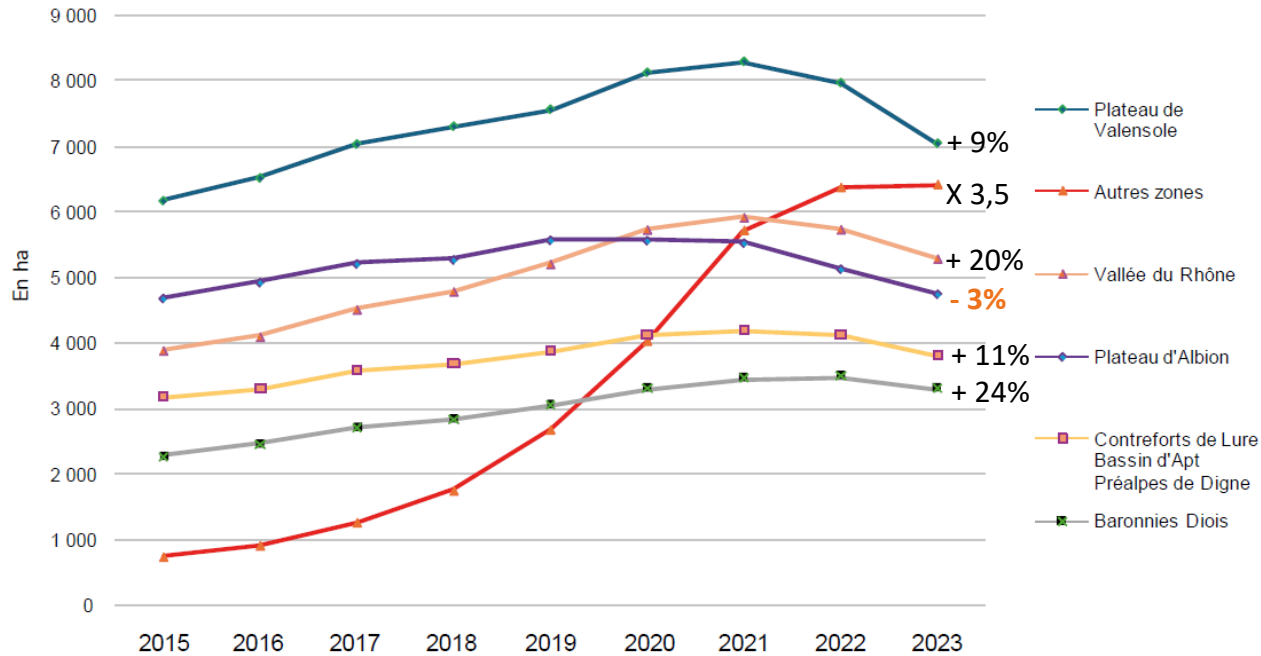
Évolution des surfaces de lavande et lavandin en France par région entre 2017 et 2022



- 5 départements
- 2 régions administratives (AURA, PACA)
- **5 principales zones de production identifiées**



CONJONCTURE SURFACES ET PRODUCTION D'HE

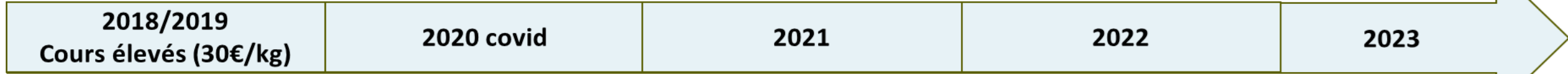


Évolution des surfaces lavandes et lavandins au fil des années selon les bassins de production
(D'après les données de la PAC fournies par FranceAgriMer)

Forte hausse des surfaces au niveau national depuis 2017/2018 et explosion de la production en 2020 : + 850 t d'HE !

Source : CRIEPPAM, L'Essentiel n°117, juillet 2024

CONJONCTURE MARCHÉS LAVANDE/LAVANDIN



2018/2019
Cours élevés (30€/kg)

2020 covid

2021

2022

2023

Opportunités de diversification pour d'autres territoires en FR

Incitation au développement sur les zones historiques

Développement du lavandin en Espagne

Les lessiviers revoient leur formules (optimisation financière) et baisse les quantités d'HE de lavandin dans les recettes
Evolution du mode d'approvisionnement en passant en flux tendu (limitation du stockage chez les industriels)

Fermeture des marchés (USA et aromathérapie)

Les industriels consomment leur stock

Constitution de stocks par les producteurs

Augmentation des stocks

L'activité post covid reprend, mais arrivée du conflit Russie – Ukraine
Fermeture du marché russe consommateur de lavande

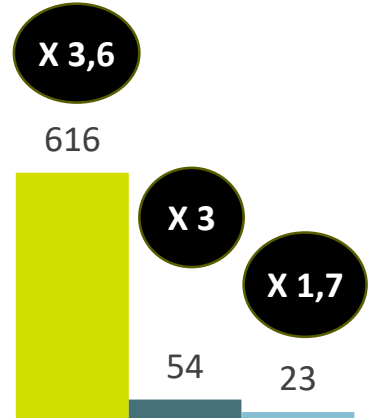
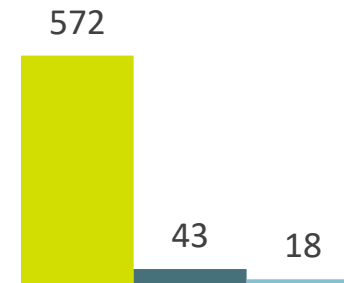
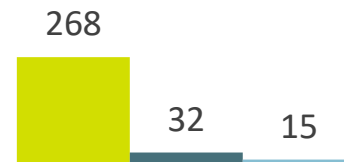
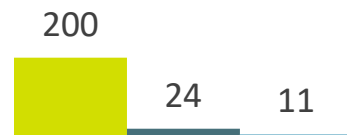
Les nouvelles plantations deviennent productives

Augmentation des stocks

Augmentation des stocks

Prix ~10 €/kg. Cela entraîne une baisse des volumes distillés et accentue la différence entre les bassins productifs et les autres

La crise économique impacte également la lavande bio qui est moins référencée dans les apps



APPROCHE DE LA « SURPRODUCTION » THÉORIQUE

- **Approche des surfaces de surproduction structurelles**

La demande initiale du plan d'arrachage national, en 2022 : environ **5 000 ha estimé**. Plan qui n'a pas pu se faire car jugé par l'Europe comme interventionniste dans les marchés, et qui s'est traduit finalement, en 2023, par une **aide exceptionnelle de trésorerie** pour les exploitations lavandicoles spécialisées.

Pour une approche théorique des surfaces « plafond » absorbables par les marchés :

En 2022 : 32 800 ha de lavande + lavandin - 5 000 ha estimé de surproduction (env. 15 % des surfaces) = **27 800 ha comme plafond maximal** dont 22 800 ha de lavandin et 5 000 ha de lavande

Que pèse le territoire d'étude par rapport à la production nationale ?

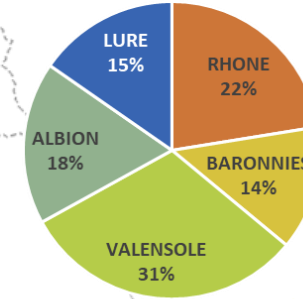
- Surface lavande/lavandin du territoire d'étude / surfaces nationales :
 $25\,800 / 32\,800 = 80\%$ **des surfaces nationales**
- **15 % de surproduction** sur le territoire d'étude = env. **3 900 ha**

PHASE 1 : CARACTÉRISATION DES EXPLOITATIONS LAVANDICOLES

VUE D'ENSEMBLE DES BASSINS LAVANDICOLES

Surfaces en lavande

Surface en lavande/ lavandin



Surfaces agricoles

RHÔNE
5 800 ha
91% des surfaces en PPAM
8% de la SAU

BARONNIES / DIOIS / 05
3 500 ha
87% des surfaces en PPAM
2% de la SAU

VALENSOLE
8 000 ha
80 % des surfaces en PPAM
17% de la SAU

ALBION
4 500 ha
92% des surfaces en PPAM
23% de la SAU

LURE / APT
4 000 ha
87% des surfaces en PPAM
8% de la SAU

- Périmètre Rhône
- Périmètre Baronnies
- Périmètre Albion
- Périmètre Lure
- Périmètre Valensole

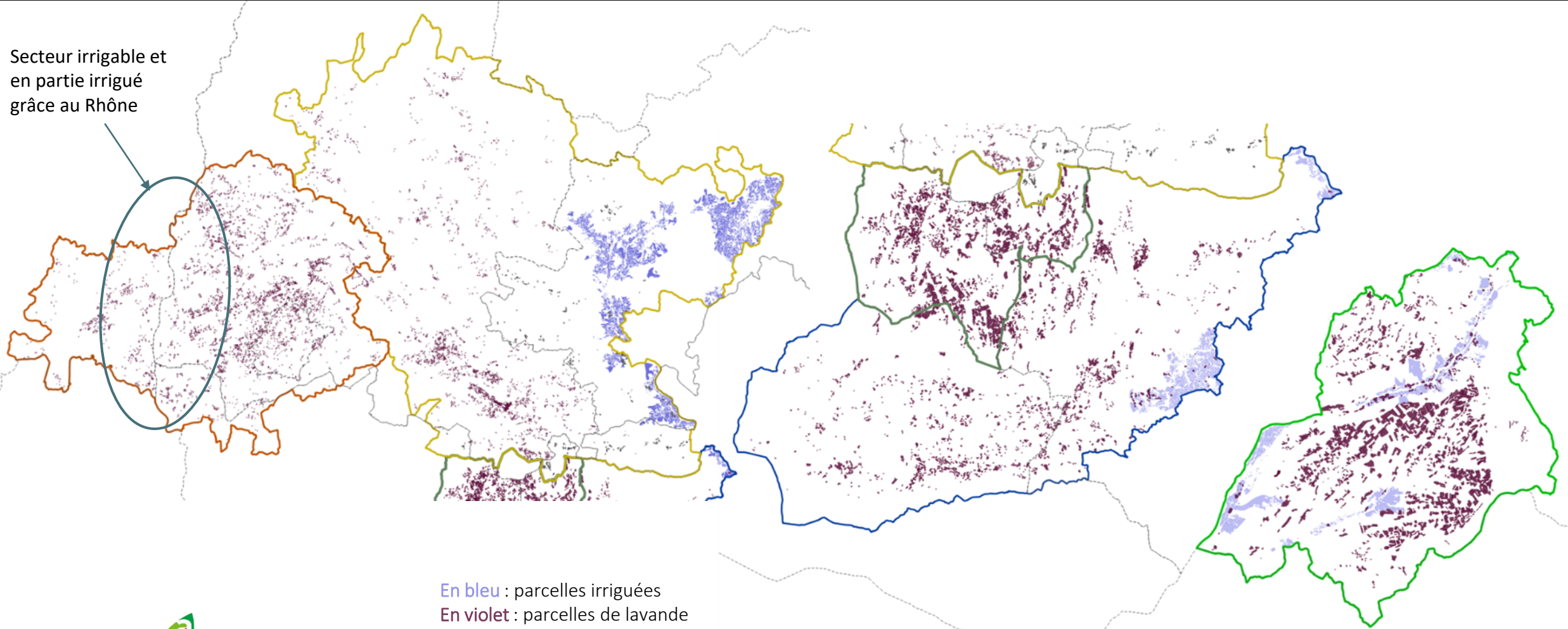
- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Tournesol
- Autres oléagineux
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Gel (surfaces gelées sans culture)
- Légumineuses à grains
- Fourrage
- Estives, landes
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Vergers
- Vignes
- Fruits à coque
- Oliviers
- Autres cultures
- Légumes, fleurs
- Divers

VUE D'ENSEMBLE DES BASSINS LAVANDICOLES

Accès à l'irrigation

- Périmètre Rhône
- Périmètre Baronnies
- Périmètre Albion
- Périmètre Lure
- Périmètre Valensole

Secteur irrigable et
en partie irrigué
grâce au Rhône



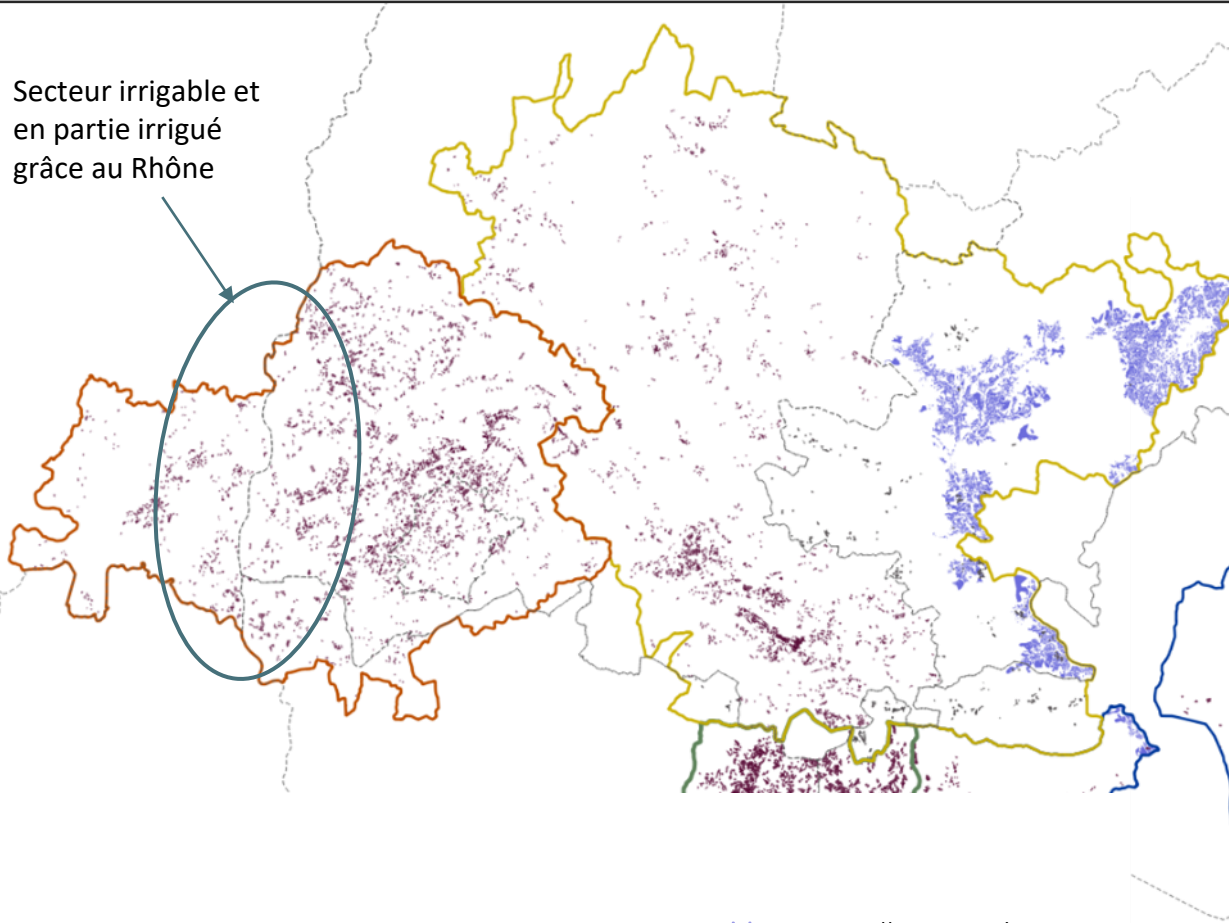
En bleu : parcelles irriguées
En violet : parcelles de lavande

VUE D'ENSEMBLE DES BASSINS LAVANDICOLES

Accès à l'irrigation

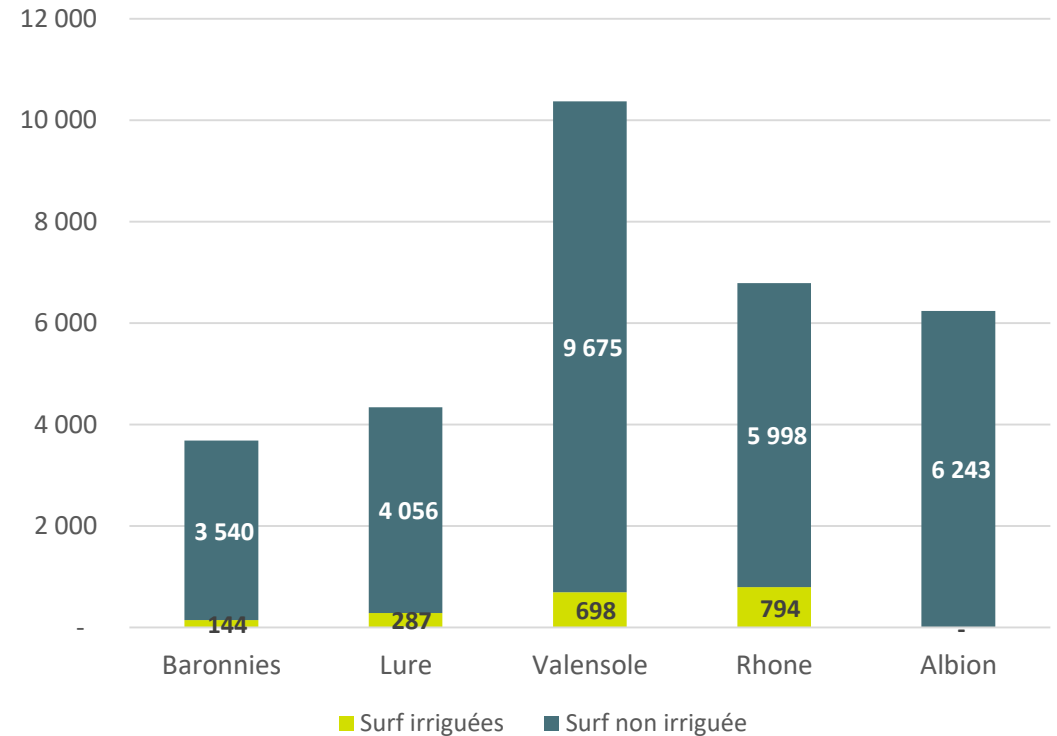
- ▭ Périmètre Rhône
- ▭ Périmètre Baronnies
- ▭ Périmètre Albion
- ▭ Périmètre Lure
- ▭ Périmètre Valensole

Secteur irrigable et
en partie irrigué
grâce au Rhône



En bleu : parcelles irriguées
En violet : parcelles de lavande

Répartition des surfaces irriguées ou non en PPAM en 2020, par bassin (en ha, RGA 2020)



Très peu de surfaces irriguées en PPAM, au regard des surfaces cultivées (6 % des surfaces au total)

VUE D'ENSEMBLE DES BASSINS LAVANDICOLES

Potentiel agro

En rose : les 5 bassins de production de lavande/lavandin

- Sols minéraux**
 - Lithosols
 - Régosols
 - Rankosols
 - Arénosols
 - Peyrosols
- Sols des vallons, vallées et milieux côtiers**
 - Colluviosols
 - Fluvisols
 - Thalassosols
 - Sodisols
- Sols issus de matériaux calcaires**
 - Rendosols
 - Calcisols
 - Rendosols
 - Calcisols
 - Dolomitosols
- Sols peu évolués**
 - Brunisols
 - Andosols
 - Vertisols
 - Organosols
- Sols évolués**
 - Ferralsols
 - Néoluviosols
 - Luviosols
 - Véracrisols
 - Allocrisols
 - Podzols
- Sols soumis à l'exès d'eau**
 - Histosols
 - Réductisols
 - Rédoxisols
 - Colluviosols-Rédoxisols
 - Brunisols-Rédoxisols
 - Néoluviosols-Rédoxisols
 - Luviosols-Rédoxisols
 - Planosols
 - Pélosols

Vallée du Rhône

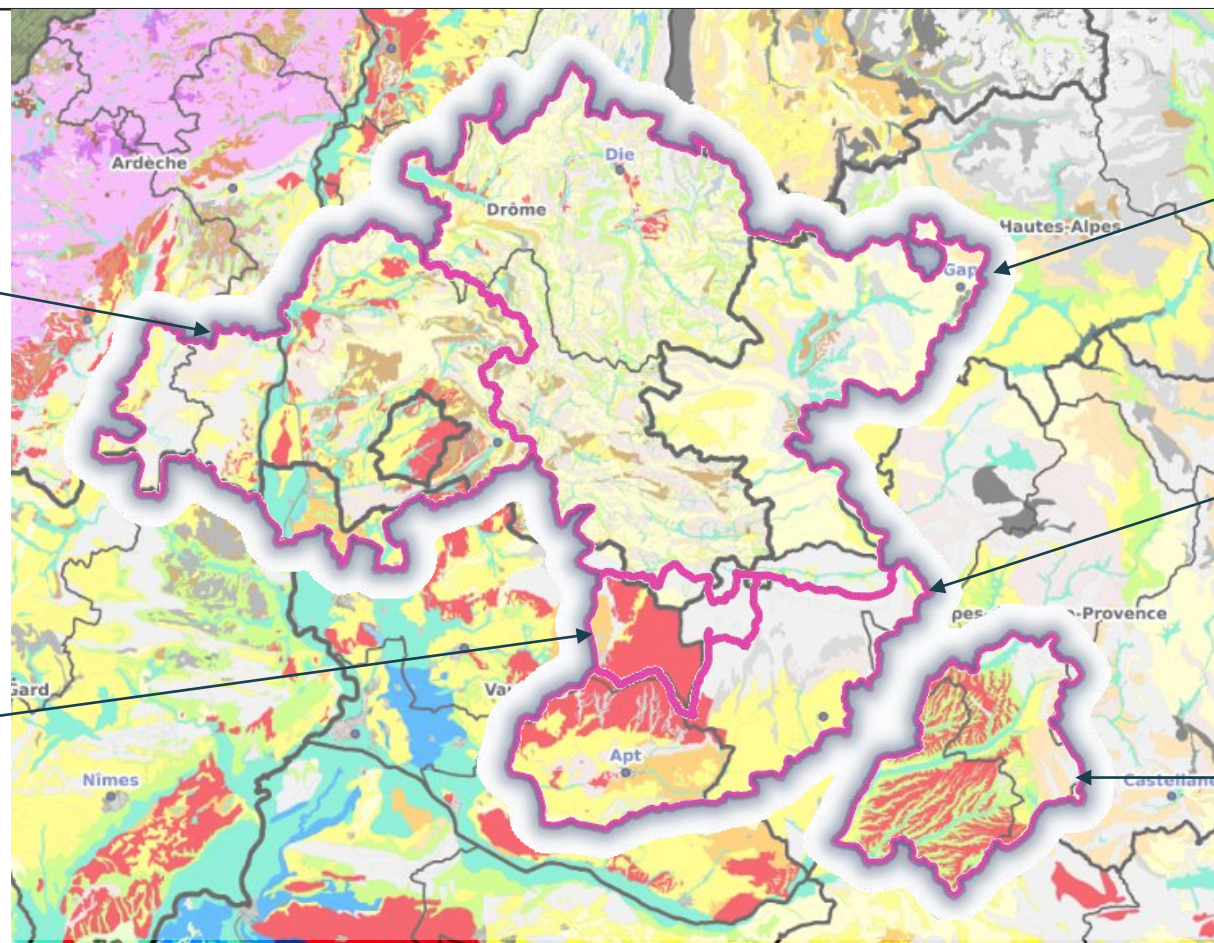
Sur les coteaux: Sols argilo-calcaires plus ou moins caillouteux, peu profonds avec un potentiel agro limité.

En plaine (Montélimar, Pierrelatte, Viviers), sols plus limono-sableux avec un bon potentiel agro (avec en plus, souvent accès à l'irrigation)

Albion

Sols peu profonds à Potentiel agronomique limité.

Des sols rouges (Ferralsols) très calcaires très caillouteux. Également des zones de sols acides (Lithosols vers Revest du Bion, ...)



Baronnies / Diois/ Hautes-Alpes

Sols argilo-calcaires, peu profonds, caillouteux (Rendosols). Parfois avec de la marne. Potentiel agronomique limité. Plus limoneux dans les fonds de vallées, avec un meilleur potentiel.

Lure / Apt

Sols argilo-calcaires plus ou moins caillouteux, peu profonds avec un potentiel agro limité (Lithosols, Fertisols).

Valensole

Sols rouges (Ferralsols) très calcaires (beaucoup de calcaire actif), avec une faible capacité de réserve (CEC) très caillouteux et peu profond. Potentiel agronomique limité. Voir étude complète dans projet REGAIN piloté par le PNR du Verdon

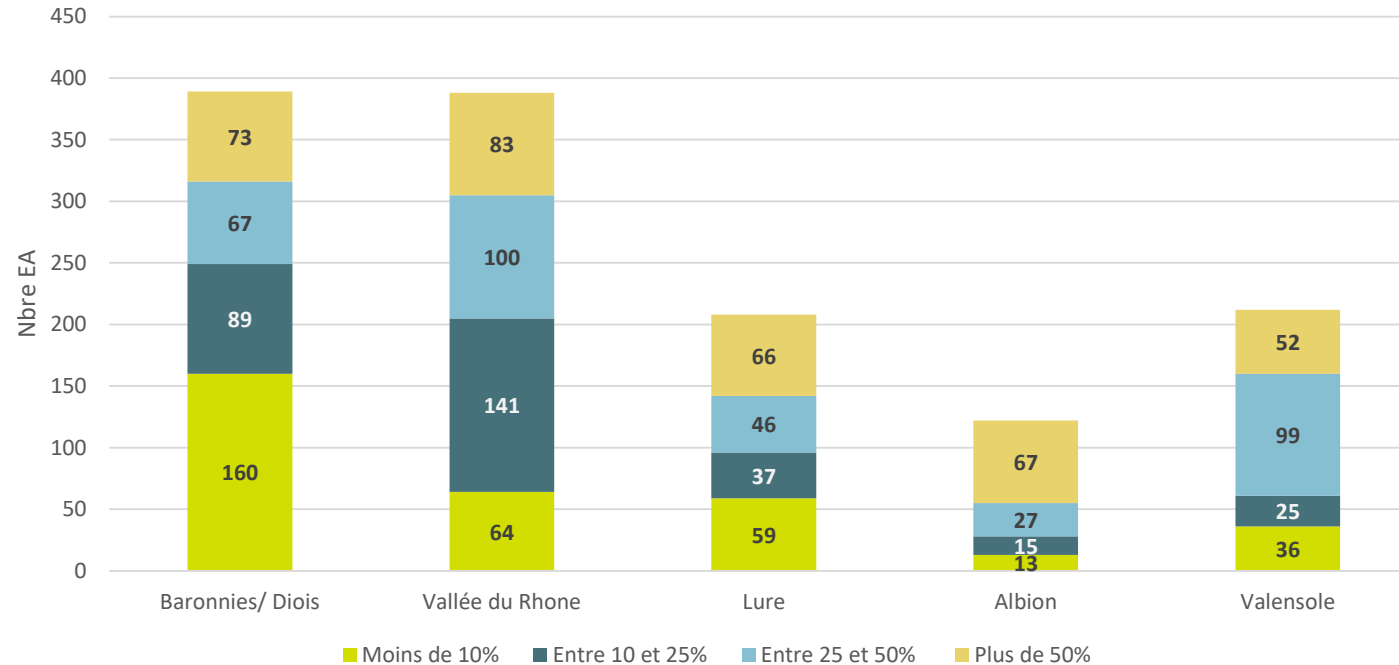
Source : Géoportail / agriculture / carte des sols

GIS SOL : les sols dominants en France Métropolitaine

Projet REGAIN: Fertilité des sols en culture de lavandin [sur le plateau de Valensole]

COMPARAISON DES BASSINS DE PRODUCTION

Part de surface en lavande/lavandin par exploitation
Données RPG 2022



- D'après ces données, environ **340 exploitations lavandicoles** sont très dépendantes du revenu apporté par la production de lavande/ lavandin, du fait de surfaces représentant plus de 50 % de leur SAU.
- Pour les secteurs des Baronnies et de la vallée du Rhône, les cultures de lavandin/ lavande représentent surtout une **activité de diversification**, avec moins de 25 % des surfaces (2/3 des EA pour les Baronnies, et 52 % en Vallée du Rhône)

- Les exploitations les plus spécialisées en lavande/ lavandin en termes de surface se situent sur les **plateaux d'Albion et de Valensole**

CARACTÉRISATION DES EA

Niveau de spécialisation

Env. 515 EA (d'après RPG 2022)

Fermes orientées Vente Directe

- Surfaces : < 5 ha
- Système : PPAM diversifiées (environ 20 espèces en culture). Les plantes issues de la cueillette (5 à 10) complètent la gamme
- Secteurs : tous les bassins concernés

Peu concernées par les difficultés de marché car indépendantes sur la commercialisation

61 % des exploitations (CIHEF)
27 % des surfaces en Ide/Idin

Fermes diversifiées

- CA lavande < 25 % du CA total
- Système : céréales, élevage, avec irrigation
- Rendement : maximum de 200 kg HE/ ha sur secteur Rhône, en plaine, contre 80-100 kg max en altitude (lavande population → mieux valorisée)
- Secteurs : Rhône, Baronnies

Moins bonne maîtrise des coûts de production, avec des moyens plus « artisanaux »

13 % des exploitations (CIHEF)
31 % des surfaces en Ide/Idin

Fermes spécialisées

- 25 % < CA lavande > 50% du CA total
- Système : production de lavande avec une autre activité type agritourisme (ou diversification agricole)
- Secteurs : Baronnies/Diois/Hautes-Alpes, Albion, Lure, Apt

Impactées fortement par la crise économique sur le secteur lavande/lavandin

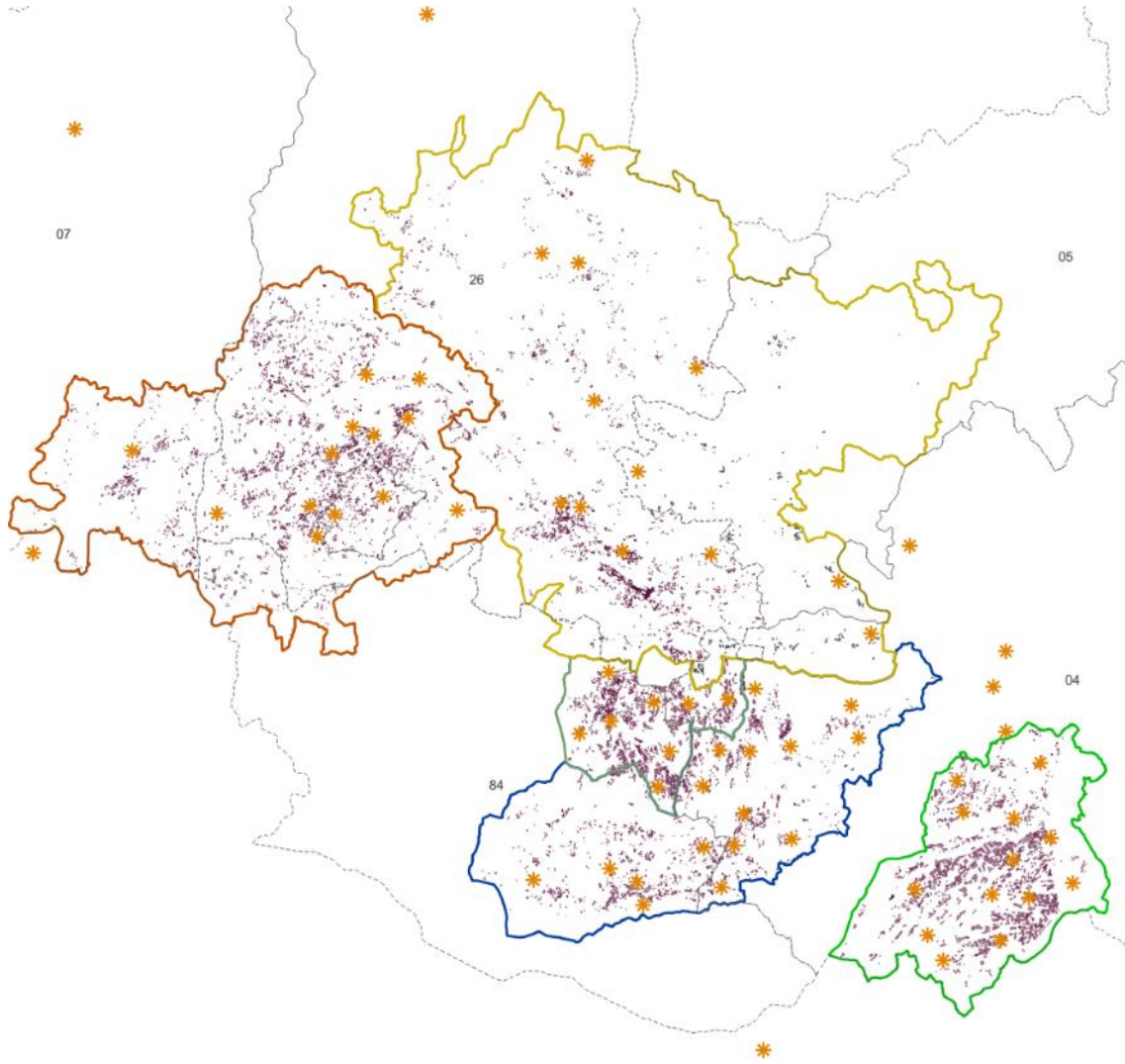
26 % des exploitations (CIHEF)
43 % des surfaces

Fermes ultra spécialisées

- CA lavande > 50 % du CA
- En grande difficulté économique
- Système : lavandin / grandes cultures (blé dur), très mécanisé
- Secteurs : plateau de Valensole + Albion

Très dépendante mais résiliente du fait d'une haute technicité et d'une bonne maîtrise des coûts de production

CARTOGRAPHIE DES DISTILLERIES



- **94 distilleries recensées** sur les 5 départements d'étude
(critère : plus d'une tonne d'HE/an)
- Une concentration plus importante sur certains territoires
- Un parc de distilleries plutôt récent/ productif sur Valensole, Vallée du Rhône, Albion. Moins performant sur les secteurs de Lure et Baronnies

| | Nbre distilleries (CRIEPPAM 2018) | Nbre distilleries (REACH, 2023) | Nbre ha lavande/ lavandin | Nbre ha lavande- lavandin/distillerie |
|-----------------|---|------------------------------------|------------------------------|--|
| Vallée du Rhône | 15 | 14 | 5 800 | 414 ha/ distill |
| Baronnies | 19 | 12 | 3 500 | 292 ha/ distill |
| Albion | 17 | 15 | 4 550 | 303 ha/ distill |
| Lure | 21 | 20 | 4 000 | 200 ha/ distill |
| Valensole | 33 | 33 | 8 000 | 242 ha/ distill |

Proportionnellement à la surface de production, le plateau de Valensole regroupe également le plus grand nombre de distilleries. Il regroupe également la plus grande proportion de distilleries supérieures à 10 tonnes.

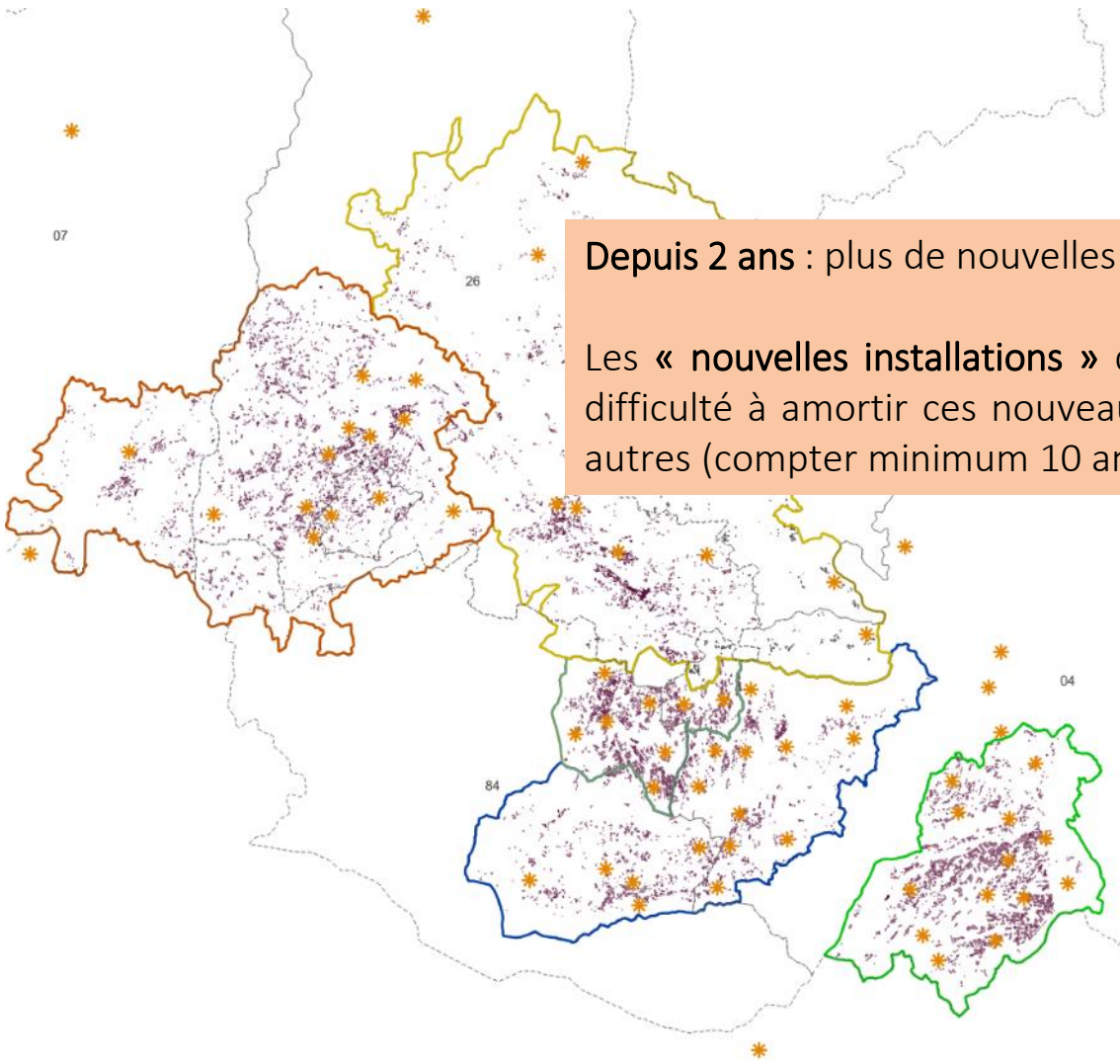
La vallée du Rhône rassemble peu de distilleries au total (15), mais une grande part de structure produisant plus de 10 tonnes. Le tonnage moyen des distilleries de cette zone est le plus élevé avec 26 300 tonnes.

Les Baronnies et le Diois disposent d'un bon nombre de distilleries, généralement de petites tailles. Globalement, le parc national des distilleries est bien équilibré avec la moitié des structures produisant plus de 10 tonnes d'huile essentielle.

Source : données fournies par le CIHEF (distilleries REACH 2023)

NB : une tonne de lavandin équivaut à trois tonnes de lavande en termes de surfaces et de coûts de distillation.

CARTOGRAPHIE DES DISTILLERIES



- **94 distilleries recensées** sur les 5 départements d'étude (critère : plus d'une tonne d'HE/an)
- Une concentration plus importante sur certains territoires
- Un parc de distilleries plutôt récent/ productif sur Valensole, Vallée du Rhône, Albion. Moins performant sur les secteurs de Lure et Baronnies

Depuis 2 ans : plus de nouvelles installations à cause de la crise.

Les « nouvelles installations » qui ont moins de 5 ans sont en peine : difficulté à amortir ces nouveaux outils, elles sont plus fragiles que les autres (compter minimum 10 ans pour amortir ces investissements)

| es (2023) | Nbre ha lavande/lavandin | Nbre ha lavande-lavandin/distillerie | | |
|-----------|--------------------------|--------------------------------------|-------|-----------------|
| Rhône | 15 | 14 | 5 800 | 414 ha/ distill |
| Baronnies | 19 | 12 | 3 500 | 292 ha/ distill |
| Albion | 17 | 15 | 4 550 | 303 ha/ distill |
| Lure | 21 | 20 | 4 000 | 200 ha/ distill |
| Valensole | 33 | 33 | 8 000 | 242 ha/ distill |

Proportionnellement à la surface de production, le plateau de Valensole regroupe également le plus grand nombre de distilleries. Il regroupe également la plus grande proportion de distilleries supérieures à 10 tonnes.

La vallée du Rhône rassemble peu de distilleries au total (15), mais une grande part de structure produisant plus de 10 tonnes. Le tonnage moyen des distilleries de cette zone est le plus élevé avec 26 300 tonnes.

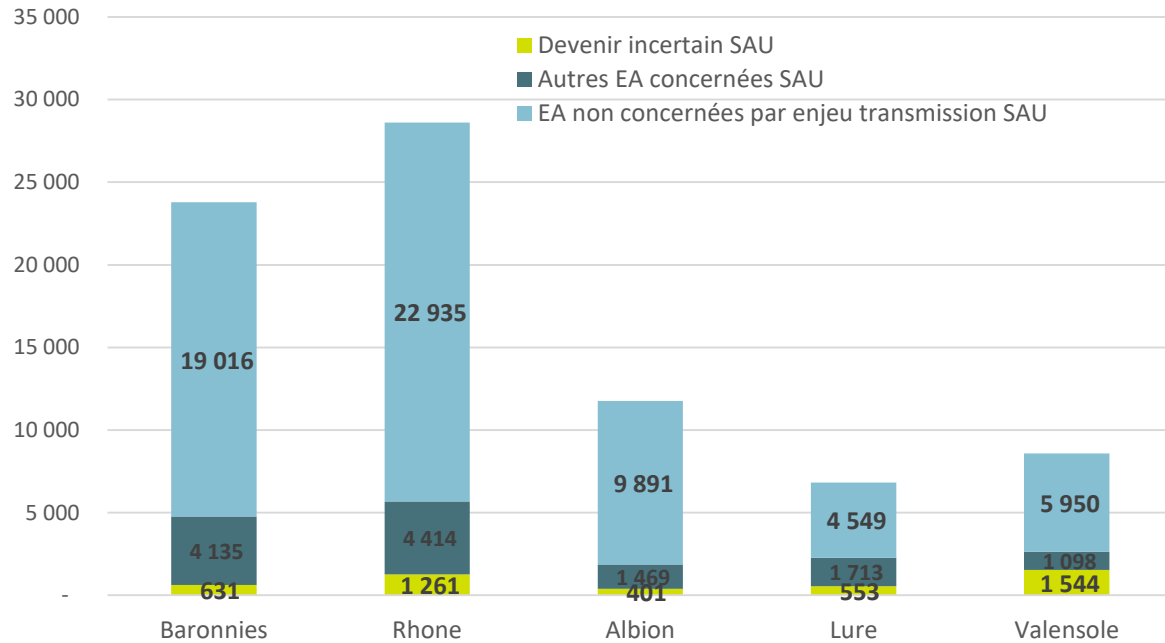
Les Baronnies et le Diois disposent d'un bon nombre de distilleries, généralement de petites tailles. Globalement, le parc national des distilleries est bien équilibré avec la moitié des structures produisant plus de 10 tonnes d'huile essentielle.

Source : données fournies par le CIHEF (distilleries REACH 2023)

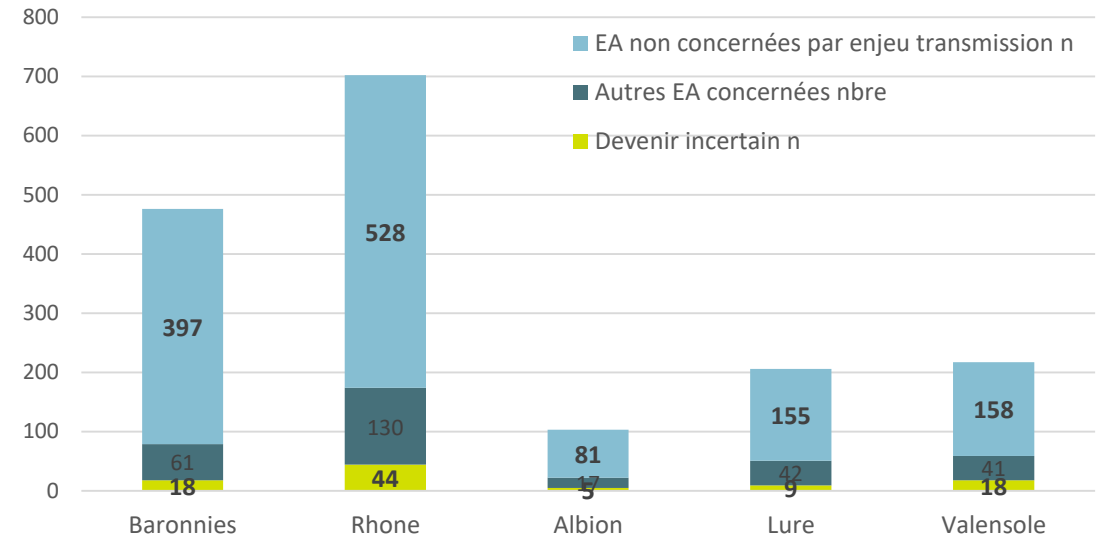
NB : une tonne de lavandin équivaut à trois tonnes de lavande en termes de surfaces et de coûts de distillation.

RENOUVELLEMENT DES EXPLOITATIONS

SAU concernées par transmission



Exploitations agricoles concernées par transmission



ZOOM sur les exploitations au devenir incertain

6 % des exploitations lavandicoles

- Sur l'ensemble du territoire d'étude : environ **une centaine d'exploitations lavandicoles** concernées par des enjeux de transmission dans un horizon proche (chefs d'exploitations > 60 ans)
- Surfaces concernées : **4 390 ha en tout.**
- Par rapport aux surfaces moyennes de lavande/lavandin par exploitation agricole par bassin, environ **1 555 ha de lavande/lavandin concernés, soit 40% des surfaces de surproduction**

CONCLUSION PHASE 1

- Une **surproduction surtout concentrée sur le lavandin**, estimée à 3 900 ha sur le territoire d'étude.
- Une **diversification « difficile »** car lavande/lavandin, sont bien adaptées aux zones sèches, caillouteuses, et sont (habituellement) des cultures à forte valeur ajoutée. **Ce sont déjà des cultures de diversification !**
- Une **forte emprise foncière de la production** lavande/lavandin sur certains secteurs (sud)
- Des profils de producteurs contrastés en fonction :
 - Accès à l'irrigation ou non
 - Situation : plaine ou montagne
 - Investissements réalisés (*ex : prise de part dans distilleries*)⇒ Une situation de **dépendance forte** pour 26 % des exploitations productrices (qui représentent 43 % des surfaces en lavande/lavandin → 11 900 ha), qui sont néanmoins plus productives (meilleur rendement)
⇒ Une variation forte des MB selon les secteurs/profils
- De **futurs départs à la retraite** qui pourraient répondre en partie à la situation de surproduction ?

PHASE 2 & 3 : PISTES DE DIVERSIFICATION TESTÉES

ÉLÉMENTS DE CADRAGE

- L'intérêt des pistes de diversification a été évalué en fonction de plusieurs paramètres (adaptation au potentiel pédo-climatique, face à l'organisation des exploitations agricoles, au potentiel de marché...). Plusieurs stratégies peuvent co-exister :
 - **De petites surfaces en filière de niche** face à des opportunités marché très localisées
 - **Une action de dilution** à l'échelle du territoire avec le développement de cultures de diversification déjà présentes
- Ce déploiement surface dépendra de la faisabilité, des filières et de l'attractivité des cultures pour les agriculteurs.
- Pour cela, il convient donc d'étudier les critères suivants :

FAISABILITÉ TECHNIQUE

- Compatibilité pédoclimatique y compris dans un contexte de changement climatique
- Besoin en eau
- Connaissance de l'itinéraire technique, barrières techniques...



ADAPTATION AUX SYSTÈMES DES EA

- Équipements/matériel nécessaires
- Compétences/savoir-faire
- Organisation travail/compatibilité sur chantiers avec lavande/lavandin



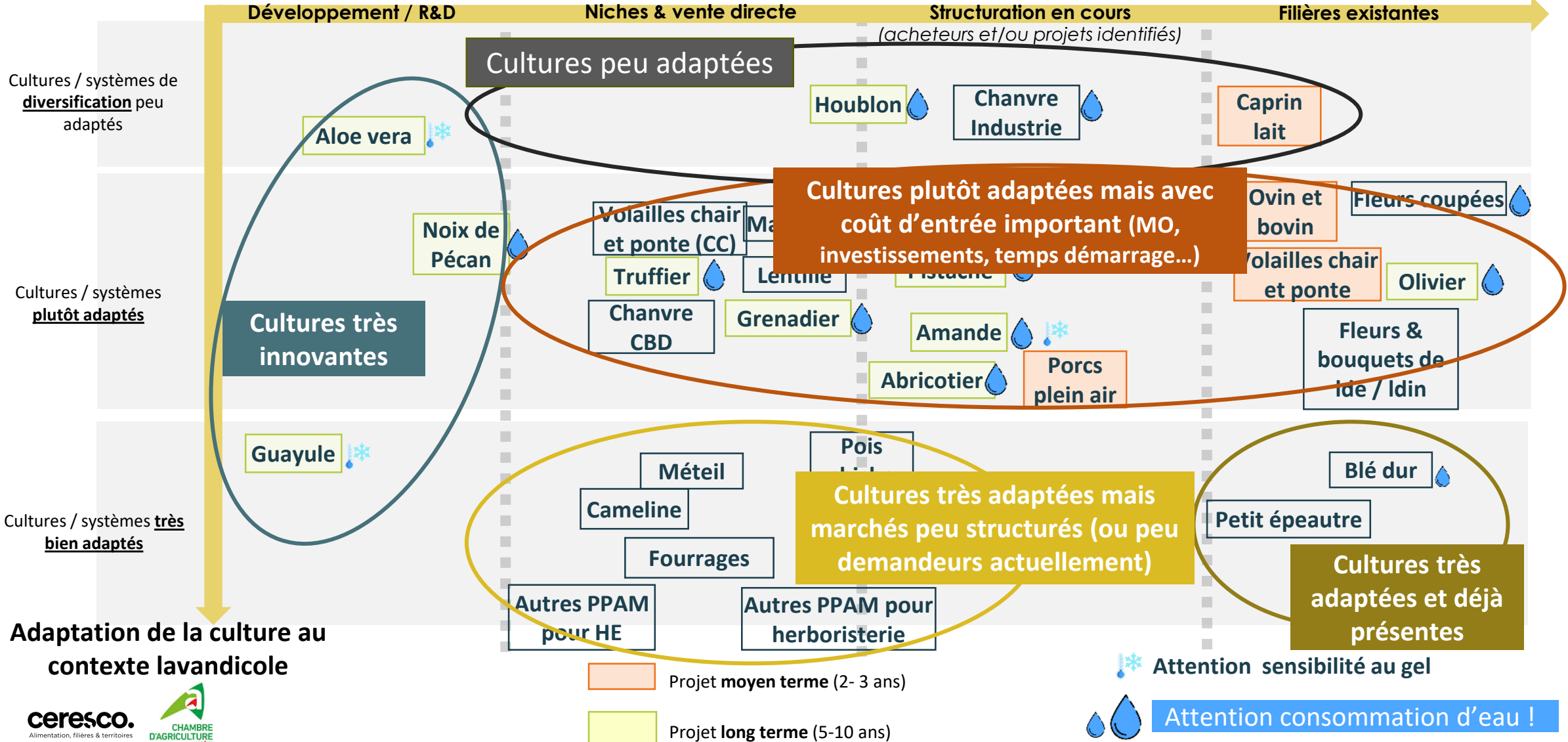
POTENTIEL DE VALORISATION

- Type de débouchés
- Existences de marchés et volumes/ surfaces
- Rentabilité économique
- Présence des maillons et des outils nécessaires au développement de la culture
- Projets sur le territoire



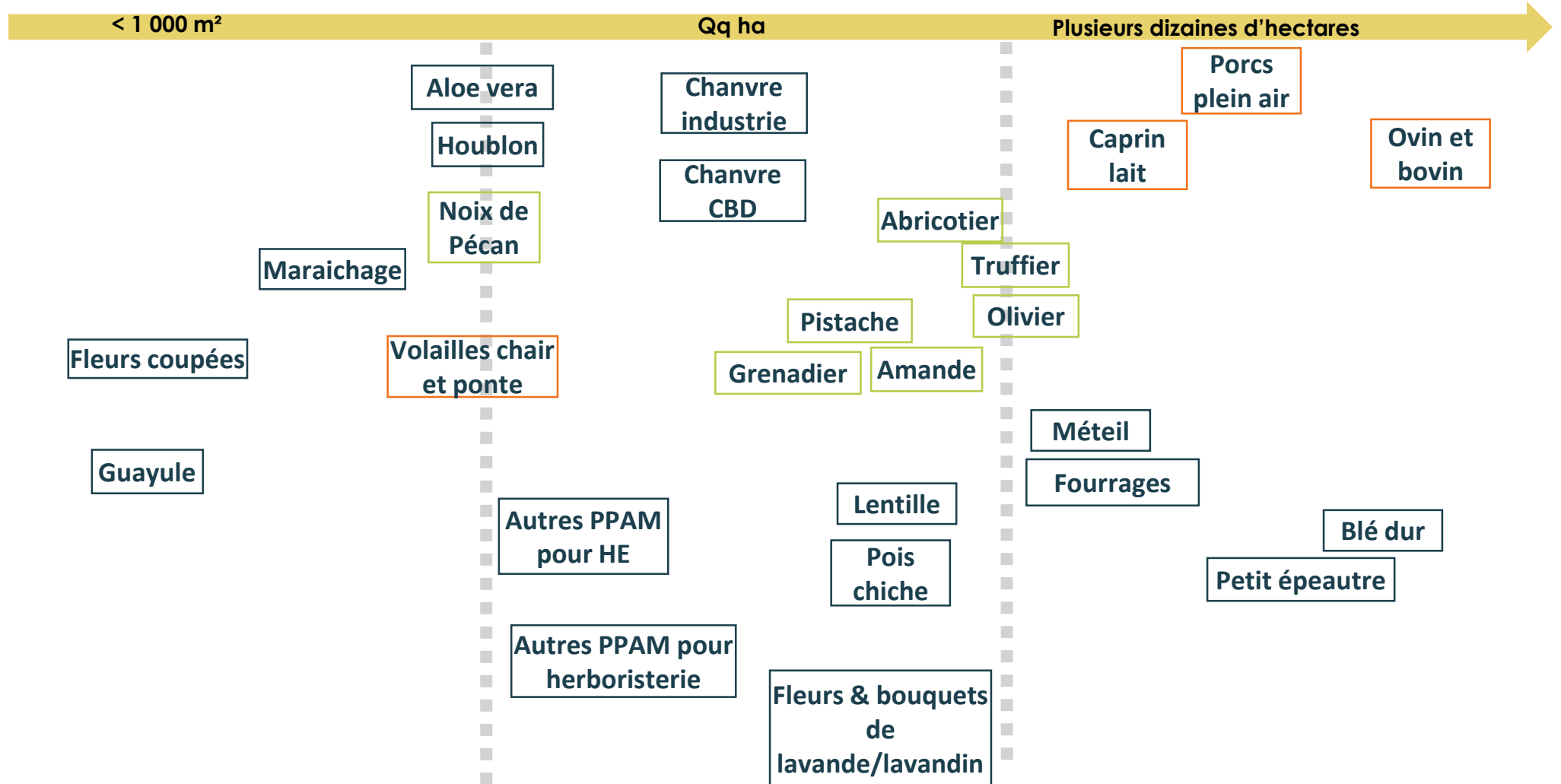
TRI DES PISTES ÉVOQUÉES

Potentiel de développement
(projets/ intérêt issus des entretiens menés)



QUELLE SURFACE AU SOL ET BESOIN EN MO ?

Surface au sol



QUELLES OPPORTUNITÉS DE DIVERSIFICATION ?



Cultures très innovantes

Des cultures en phase d'expérimentation, qui s'appuient sur une structuration à l'échelle nationale

Aloe vera

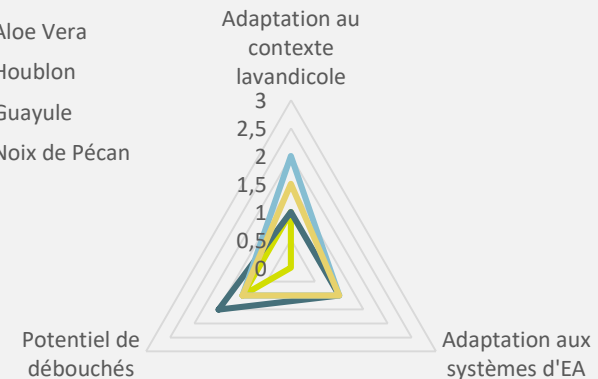
Guayule

Noix de
Pécan

Houblon

Cultures très innovantes (*noix de pécan, guayule, houblon, aloé vera*)

— Aloe Vera
— Houblon
— Guayule
— Noix de Pécan



- **Adaptabilité pédoclimatique** : un bon potentiel de ces espèces en termes d'adaptation au contexte lavandicole (nécessité d'irrigation néanmoins). Toutefois très peu de plantations et de retours d'expérience à l'échelle France, les données sont en train d'être capitalisées. L'aloé vera est sortie du spectre d'étude, car c'est une culture très sensible au gel, qui nécessite une culture sous serre maintenue hors gel.
- **Adaptabilité au système des exploitations lavandicoles** : des cultures très innovantes, qui nécessiteraient d'être développées sous forme de « pool » de plusieurs exploitations sur le territoire d'étude, pour partage d'expériences et mutualisation de certaines tâches/ transport.
- **Potentiel de débouchés** : développement du guayule autour de Montpellier (création de l'entreprise GuaTecs, seule à maîtriser le process de transformation en latex, en cours de certification qualité par les acheteurs). Un débouché possible en circuits courts pour la noix de pécan, prototype de casseuse individuelle en cours de développement, et structuration de la filière via Asso Française d'Agroforesterie.

QUELLES OPPORTUNITÉS DE DIVERSIFICATION ?

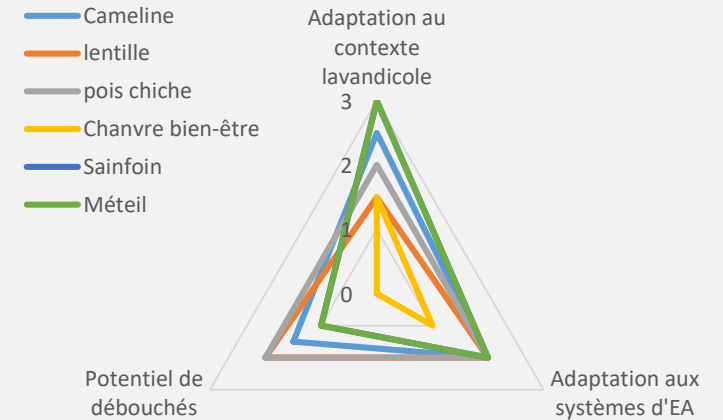


Des cultures/filières très adaptées avec du potentiel sur débouchés de niche

Des opportunités de déploiement sur des filières courtes, plutôt orientées VD, pour des cultures adaptées au terroir



Cultures/ filières très adaptées mais marchés peu structurés



- **Adaptabilité pédoclimatique** : des cultures qui valorisent bien les terres séchantes des parcelles lavandicoles (bonne résistance au sec, racine pivotante,...) sauf pour le maraichage, qui nécessitera un accès à l'irrigation et qui se prête plutôt à des reconversions dans des parcelles situées en plaine (Vallée du Rhône, fond d'autres vallées....)
- **Adaptabilité au système des exploitations lavandicoles** : des cultures très bien adaptées aux systèmes lavandicoles, qui nécessitent peu d'investissements (soit intégrée dans une rotation grandes cultures, soit peu consommatrices en surface), peu de main d'œuvre (sauf maraichage) et qui peuvent aussi être très compatibles avec une diminution d'activité progressive en lavande sur des chantiers. Dans le cas de fourrage, du stockage complémentaire peut être à envisager.
- **Potentiel de débouchés** : peu de structuration de ces filières → soit sous forme de circuits-courts organisés en local (vente directe ou via un intermédiaire), soit des ententes préalables avec des éleveurs voisins pour les fourrages. Pour les légumes secs (pois chiche, lentilles), une prestation peut être nécessaire (tri, ensachage, voire précuisson). Le potentiel de reconversion en surface reste faible au regard de ces débouchés de niche. L'attractivité économique varie d'un secteur à l'autre mais bénéficie de prix de vente potentiellement attractifs dans le cas filières de niche. On remarque néanmoins que certains coûts « masqués » (ensachage, transport, commercialisation...) ne sont souvent pas pris en compte dans le calcul de la marge, mais restent significatifs.



QUELLES OPPORTUNITÉS DE DIVERSIFICATION ?

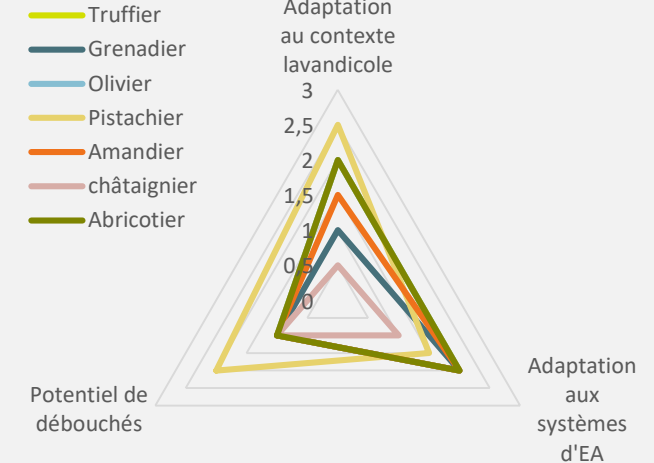


Filières plutôt adaptées mais avec un cout d'entrée fort

Cas 1 : Des acheteurs mais une prise de risque pour les exploitants (investissements à l'implantation)



Pistes avec freins financiers importants (olivier, grenadier, truffier, amande, pistache, châtaignier, abricotier)



- **Adaptabilité pédoclimatique** : des espèces plutôt adaptées au climat sec et aux sols superficiels des contextes lavandicoles, avec une attention forte néanmoins sur la vulnérabilité de certaines face au gel (amande, abricot notamment). **Une dépendance à l'irrigation**, qui sans assurer la survie de l'arbre, est indispensable pour atteindre des niveaux de productivité suffisant pour lisser la production et augmenter les rendements. NB : pour le châtaignier → réservé à certaines poches acides du plateau d'Albion.
- **Adaptabilité au système des exploitations lavandicoles** : un saut important à passer en termes d'investissement, avec un cout à l'implantation très important pour ces filières arboricoles (entre 12 k€ et 20 k€/ha la première année), et un retour sur investissement long (prévoir a minima 5 à 10 ans pour arriver à des rendements intéressants). Également des **besoins importants en main d'œuvre saisonnière** qui peuvent peser sur l'organisation des exploitations, avec un recrutement de plus en plus difficile.
- **Potentiel de débouchés** : des débouchés potentiels en circuits courts, à réfléchir néanmoins via un transformateur pour certaines espèces (grenade en jus, amande...) Des contrats à réfléchir avec des acheteurs en local (exemple: confiseurs & nougatiers pour la pistache), en fonction des opportunités. Compter 6 à 10 ans d'attente pour avoir une première récolte. Abricots : du potentiel de développement espéré dans les 10 ans dans les Baronnies grâce à la nouvelle IGP.

QUELLES OPPORTUNITÉS DE DIVERSIFICATION ?



Filières plutôt adaptées mais avec un coût d'entrée fort

Cas 2 : Potentiel pour l'élevage mais véritable changement de système (astreinte, investissements, compétences...)

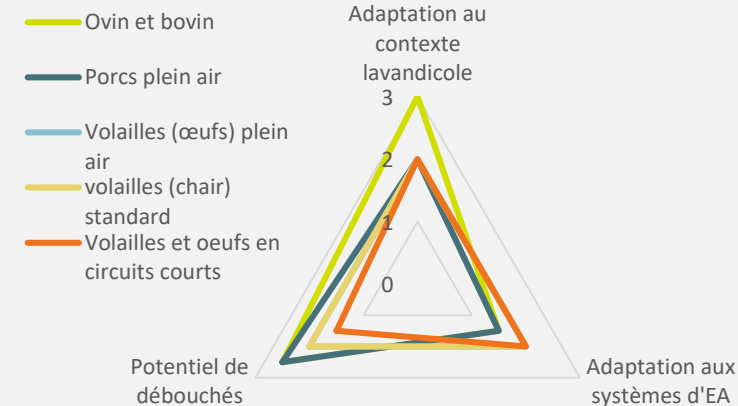
Volailles chair et ponte (CC)

Porcs plein air

Volailles chair et ponte

Ovin et bovin

Filières adaptées mais coût d'entrée fort (volailles, caprins, bovins, ovins)



- **Adaptabilité pédoclimatique** : des filières bien adaptées, historiquement présentes sur les secteurs de production lavandicoles, en capacité de valoriser des sols pauvres et séchants. Nécessite néanmoins un accès à l'eau pour l'abreuvement, et la présence de parcelles « de grande taille » pour les élevage plein air (et minimiser les manipulations) : 30 ha estimé pour le porc plein air.
- **Adaptabilité aux systèmes des exploitations lavandicoles** : variables selon le type d'élevage : des diversifications en volailles plus facilement envisageables (moins techniques), mais des **contraintes fortes à considérer pour les autres types d'élevage** : astreinte, manipulation, investissements (bâtiment, clôtures,...), montée en compétences, prédation par le loup (ovins)...
- **Potentiel de débouchés** : des filières en recherche de porteurs de projet, très dépendantes de la présence d'abattoirs, mais qui peuvent facilement valoriser des sols pauvres, voire des friches, en élevage plein air avec des débouchés locaux ou via des filières qualité (porcs du Ventoux, Cochon Noir de Provence, IGP Agneau de Sisteron...) – Opérateurs en recherche : AGRIAL, Syndicat porcs plein air, IGP agneau de Sisteron



Un saut technique et organisationnel très important pour les activités d'élevage

SYNTHÈSE DES PISTES PAR PÉRIMÈTRE

VALLÉE DU RHÔNE / 07

PLANTES AROMATIQUES SURGELÉES, HOUBLON,
GUAYULE
AMANDIER, TRUFFIER, GRENADIER, PISTACHIER, OLIVIER,
PACANIER
SEMENCES, BLÉ DUR, POIS CHICHE, SOJA
LÉGUMES DE PLEIN CHAMP (TOMATE, PDT, AIL,
COURGES, ...)
MARAÎCHAGE DIVERSIFIÉ

BARONNIES / DIOIS / 05

LDE / LDIN FLEURS & BOUQUETS, AUTRES PPAM,
HOUBLON
AMANDIER, TRUFFIER, OLIVIER, ABRICOT IGP
BOVIN VIANDE, PORC PLEIN AIR
LENTILLE, CAMELINE, PETIT ÉPEAUTRE IGP

PLATEAU D'ALBION

LDE / LDIN FLEURS & BOUQUETS, AUTRES PPAM
CHÂTAIGNIER
BOVIN VIANDE, PORC PLEIN AIR
LENTILLE, CAMELINE, PETIT ÉPEAUTRE IGP

PLATEAU DE VALENSOLE

AUTRES PPAM, FLEURS COUPÉES, GUAYULE
AMANDIER, OLIVIER, TRUFFIER, PISTACHIER, PACANIER
PORC PLEIN AIR
BLÉ DUR, POIS CHICHE

FOURRAGES
VOLAILLES (ŒUFS ET
CHAIR), OVIN VIANDE
CHANVRE CBD

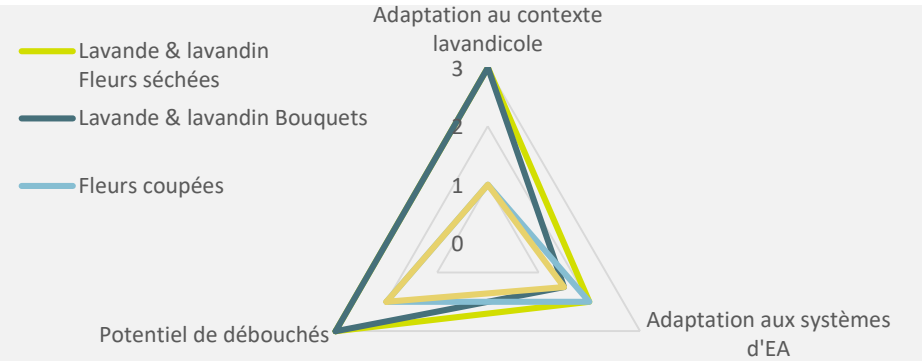
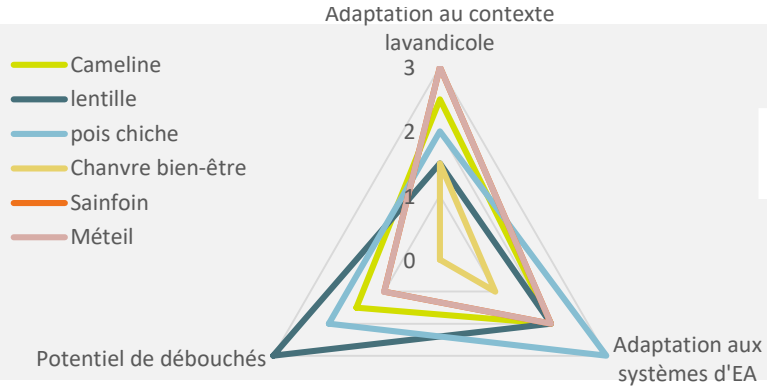
LURE / APT

LDE / LDIN FLEURS & BOUQUETS, AUTRES PPAM
TRUFFIER, GRENADIER, OLIVIER, PISTACHIER
BOVIN VIANDE, PORC PLEIN AIR
CAMELINE, LENTILLE, PETIT ÉPEAUTRE IGP,
CHANVRE INDUSTRIE

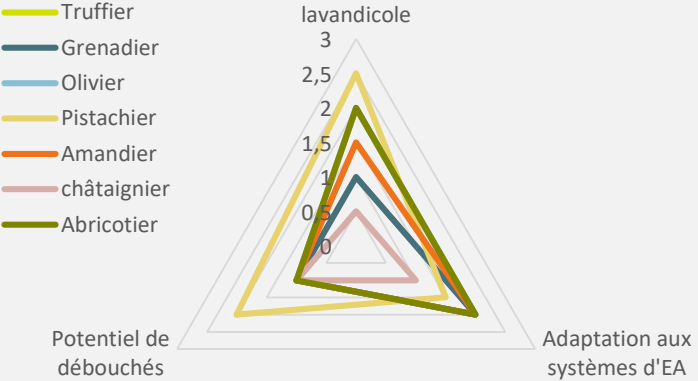
SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES OPPORTUNITÉS

OPPORTUNITÉ DE DEVELOPPEMENT

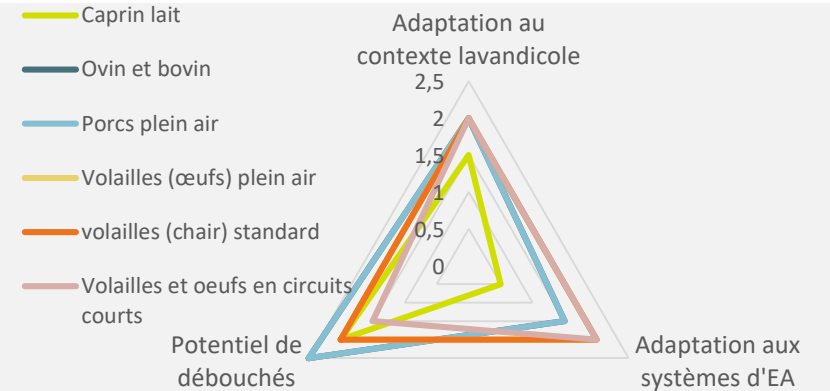
**Des cultures/
filières très
adaptées avec du
potentiel sur
débouchés de
niche**



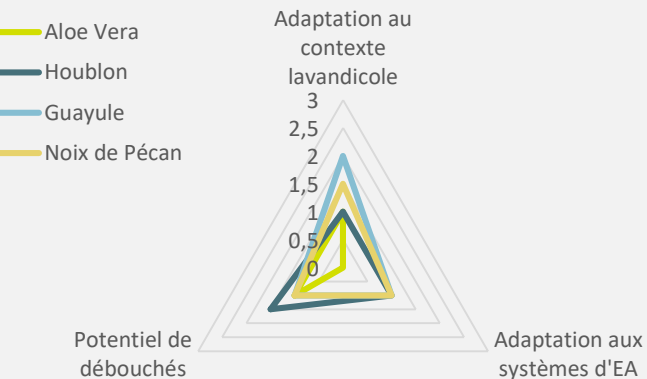
**Pistes avec freins
financiers
importants (*olivier,
grenadier, truffier,
amande, pistache,
abricotiers*)**



**Filières
adaptées
mais coût
d'entrée fort
(*volailles,
caprins, bovins,
ovins*)**



**Cultures très
innovantes (*noix de
pécan, guayule,
houblon, aloe vera*)**



- Notion de « pas de temps » importante : des pistes facilement déployables et d'autres à projeter sur du long terme
- Des pistes intéressantes mais un changement de métier pour certaines (facteur limitant)
- Des pistes moins attractives (moins de MB, débouché de niche) mais facilement déployables
- Un besoin de rassurance des filières déjà présentes (syndicats, coopératives...) : de l'animation
- Des opportunités à réfléchir par « secteur »

PRODUCTION DE FICHES DE SYNTHÈSE

PRODUCTION D'UNE FICHE DE SYNTHÈSE POUR CHAQUE PISTE ÉTUDIÉE EN PHASES 2 ET 3

→ EXEMPLE CI-APRÈS AVEC LE GUAYULE

GUAYULE

Culture pérenne

Arbuste

0 ha sur le territoire d'étude en 2022



FAISABILITE TECHNIQUE



- ✓ **Compatibilité pédoclimatique** : plante adaptée à un climat semi-aride, résiste quel que soit la pluviométrie. Sensible au gel en dessous de -5°C
- ! **Connaissance de l'ITK** : en cours de capitalisation par le CIRAD, ITK affiné depuis 10 ans dans un programme de recherche. Semences de variétés sélectionnées par GuaTecs
- ? **Besoin en eau** : iFaibles mais rrigation recommandée pour améliorer la productivité



ADAPTATION AUX SYSTEMES DES EA



- ✓ **Investissements/ matériels nécessaires** : production valorisable au bout de 2 ans, récolte tous les 2 ans. Mécanisation possible à 100% (machine de l'horticulture)
- ! **Compétences/ savoir-faire** : Essai et transformation polarisée autour de Montpellier (présence de l'entreprise GuaTecs). Test de semis au champ pour limiter cout implantation
- ✓ **Compatibilité sur les chantiers** : Plantation et entretien géré par agriculteur. Récolte gérée par Guatecs (dans la phase expérimentale)



ACTEURS PRESENTS

- **Coopératives, instituts, syndicats de structuration de la filière**



Coopération avec CIHEF, CEPPARM
et CRIEPPAM



POTENTIEL DE VALORISATION



- ✓ **Echelle du marché** : latex naturel non allergène (contrairement à l'hevéa) → substitut au latex synthétique
- ! **Filière actuelle** : entièrement dépendante de l'entreprise GuaTecs implantée à Lansargues. Fein à l'implantation : plante non intégrée dans la PAC.
- ? **Potentiel de développement** : En cours de validation de la qualité du latex pour un usage industriel (fabrication de gants) → contrat avec un industriel



SYNTHÈSE DES PISTES PAR PÉRIMÈTRE

**EN FIN DE COFIL 3, VOTE DES MEMBRES DU COFIL POUR
DÉTERMINER LES PISTES À APPROFONDIR :**

→ 4 PISTES CHOISIES :

- 1. OVIN VIANDE**
- 2. BOVIN VIANDE**
- 3. PORC PLEIN AIR**
- 4. CAMELINE**

PHASE 4 : RÉSULTATS DES PISTES APPROFONDIES

PRÉREQUIS POUR TOUTE DIVERSIFICATION EN ÉLEVAGE

- Avoir un **minimum de passion pour l'élevage** ! Sinon on ne surmonte pas les épreuves.
- Être prêt à une **astreinte quotidienne**, 365 j / 365 j
- Avoir une **autonomie fourragère** :
 - Un minimum de surfaces de parcours et de prairies, voire des estives (brebis)
 - Avoir du matériel de fenaison
 - Avoir un bâtiment pour stocker du foin
- Avoir un **bâtiment** pour abriter les animaux
- Avoir un **accès à de l'eau** pour l'abreuvement des animaux
- Se former aux **soins des animaux**
- Respecter les règles sanitaires en vigueur et avoir un vétérinaire affilié
- Assurer la protection de son troupeau face aux prédateurs (loup...)

OVINS VIANDE

ITINÉRAIRE TECHNIQUE

Rappel : **système historique** mixte élevage ovin / cultures
(dont lavande lavandin) en zone de montagne. **Et ça a fait ses preuves !**

Complémentarités fortes entre brebis & lavande.in

Pâturage des lavandes en sortie d'hiver → nettoyage + fertilisation des parcelles !

- **En circuit long** : viser un troupeau d'au moins 200 brebis, en complément d'autres ateliers (lavande, GC, arbo...)
- **En circuit court** : possible aussi, avec un plus petit troupeau
- Vente d'agneaux légers (1 à 2 mois) au printemps: pour Pâques, pour l'Aïd El Kébir
- Ou des tardons, en retour d'estive



Plusieurs points de vigilance :

- **Dépendance aux aides** → 60 à 80% des revenus d'un éleveur ovin sont issues des aides PAC ! (50% dans le meilleur des cas, en vente directe) → **il faut activer les aides PAC pour survivre économiquement**
- Contexte sanitaire (FCO) compliqué. Prédation par le loup également !

ITINÉRAIRE TECHNIQUE

Autonomie fourragère : à **atteindre impérativement**

- Soit il faut beaucoup de surfaces pour passer l'été
- Soit il faut de la place en estive proche ou plus lointaine (Savoie)

1 brebis mange environ 2 kg de MS/jour soit **730 kg de MS/an**



Estimatif pour un troupeau de 200 brebis + 1 bélier :

Besoin en fourrage : environ 150 t MS/an

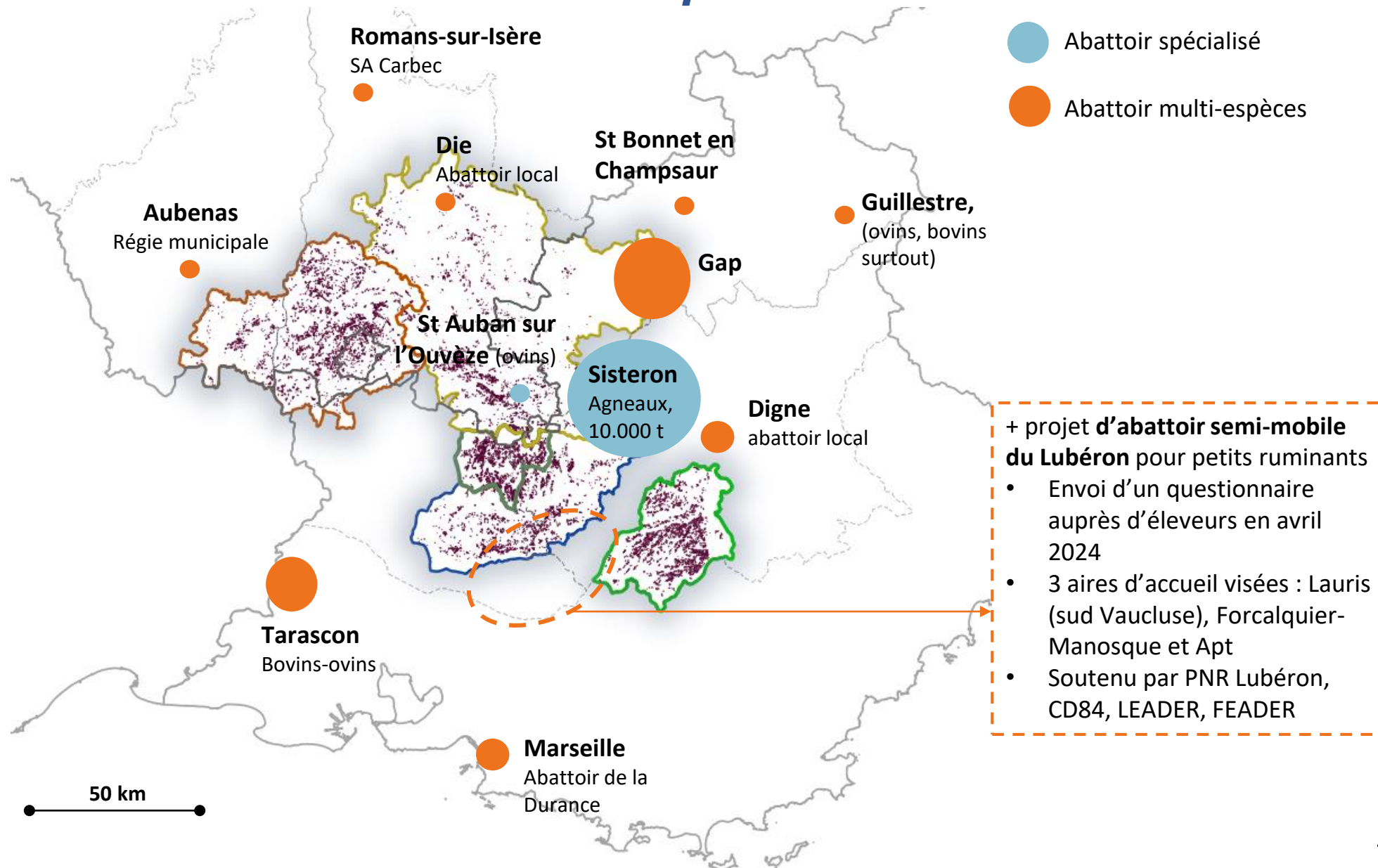
Hypothèse → 3 mois en estive = 37,5 t MS

Reste 112,5 t MS, fournies par :

- Parcours (1 t MS/ha) = **75 ha nécessaires**
 - Prairies multi-espèces (7 t de MS/an) = **5,4 ha nécessaires**
- + besoin aussi de concentrés, fournis par **environ 6 ha de céréales** (4 de triticales et 2 d'orge)

Au total, prévoir un minimum de :
- 80 ha de surfaces fourragères (avec estive de 3 mois l'été)
- Et 6 ha de céréales

CARTOGRAPHIE DES OUTILS D'ABATTAGE DU SUD-EST POUR OVIN/BOVIN



CONTEXTE LOCAL : FILIÈRES DE QUALITÉ

Opérateurs en circuits longs :

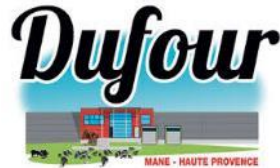
Coopérative L'Agneau Soleil :

- présente dans tout le quart Sud-Est
- En recherche d'agneaux
- Prix garantis pendant 4 mois / an
- Une dizaine de techniciens pour accompagnement



• 2 entreprises privées :

- Dufour SAS
- Joassan Frères SARL



Labels de qualité et débouchés :

LR et IGP Agneau de Sisteron : du débouché en coop et chez les privés



Bio : peu valorisé en circuit long... À privilégier en circuit court



BOVINS VIANDE

ITINÉRAIRE TECHNIQUE

Idem que ovin viande mais avec des animaux beaucoup plus gros donc :

- des besoins en fourrage et en eau plus importants ;
- besoins de bâtiments plus grands pour les abriter en hiver et pour stocker le foin ;
- **plus de risques lors des manutentions.**



Fourrages :

Besoin journalier : 12 à 15 kg de MS /jour /vache → **environ 5 t MS / an**

Estimatif pour un petit troupeau de 20 mères + 1 taureau + 18 veaux + 5 génisses pour renouvellement :

40 animaux = 200 t de MS / an

- Landes (1 t MS/ha) = **100 ha nécessaires**
- Prairies multi-espèces (7 t MS/an) = **14,3 ha nécessaires**
- + besoin de concentrés, fournis par **environ 5,5 ha de céréales** (4 de triticales et 1,5 d'orge)

Abreuvement :

1 vache boit en moyenne 40 l d'eau / jour → 15 m³ / an → 600 m³ / an si troupeau de 40 animaux

Au total, prévoir un minimum de :

- **115 ha de surfaces fourragères**
- **Et 6 ha de céréales**

ITINÉRAIRE TECHNIQUE

Races élevées dans la zone de l'étude :

Aubrac, Salers, Limousine, Gascogne → races rustiques, vêlages faciles, bonne viande

Démarrage de l'atelier bovin viande :

Achat de génisses pleines puis augmentation du troupeau petit à petit.

Génisses : peuvent faire un veau au bout de 30 à 36 mois. Puis 380 à 400 j d'intervalle entre 2 vêlages.

Délai de production :

- Si vente de veau : délai de 8 mois ;
- Broutard : 12 à 16 mois.

→ Rythme de croisière : compter **un délai de 4 à 5 ans** au moins pour l'atteindre.

Ensuite, amélioration progressive et continue de la génétique de son troupeau.

Petits troupeaux : 15 à 20 mères (avec autres ateliers à côté: lavande, GC, arbo...)

Conseillers bovins spécialisés :

26 : Géromine LARRIVIERE 06 76 38 07 16 / geromine.larriviere@drome.chambagri.fr

05 : Julie BOYER 07 89 20 46 91 / julie.boyer@hautes-alpes.chambagri.fr

04 : Antoine FLORES 06 33 40 98 34 / aflores@ahp.chambagri.fr



CONTEXTE LOCAL : FILIÈRES DE QUALITÉ

Coopérative :

- Uniquement la **coopérative des éleveurs de bovins du 05 et 04** (200 éleveurs dont 9 en AB, 4 500 – 4 700 têtes commercialisées/an). Rayonne jusque dans la Drôme et l'Isère. 2 marques utilisées pour la commercialisation de la viande: Patur'Alp et « Les Excellentes » pour la qualité supérieure ;
- Pas de coopérative dans le 84.



Sinon, ce sont des acheteurs privés (maquignons), exemple : Dufour SAS, Joassan Frères SARL...

Abattoirs : à Gap (Sicaba) et à Die (abattoir intercommunal).

Ateliers de transformation :

- à Die
- à Bourdeaux ([Troupéou SARL](#) : entreprise privée de découpe et d'emballage)
- à Guillestre (Guil & Durance)



Exemple de dynamique collective d'éleveurs : [le veau rosé des montagnes de la Drôme](#)

→ Une quinzaine d'éleveurs autour de Dieulefit / Bourdeaux, en Drôme Provençale



le **veau rosé**
DES MONTAGNES DE LA DRÔME

POTENTIEL DE DÉBOUCHÉS

En conclusion :

Sous réserve de satisfaire à tous les prérequis évoqués, il y a du débouché actuellement en bovin viande en circuit long (vente de broustards ou de génisses finies) et en circuit court.

Prix stables et élevés de la viande bovine depuis 3 / 4 ans.

En circuit court :

- Colis de viande de bœuf 10 kg : prix de vente à 18,5 €/kg, au minimum, pour que ça soit rentable ;
- Colis de viande de veau : environ 20 €/kg en bio.

En circuits longs : prix d'achat actuel autour de 5€/kg carcasse.

Bio : pas de meilleure valorisation en circuit long, donc uniquement intéressant en circuit court.

Références technico-économiques :

<https://portail.inosys-reseaux-elevage.fr/FR/index.awp>

Avec notamment le cas-type « Naisseur de broustards – montagne sèche & parcours ».

l'expertise
au service
du conseil

collection
Références



inosys
RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

CAS TYPE




Cas-type bovins viande
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Naisseur de broustards montagne sèche et parco

Vente de broustards et femelles finies

REF. 0782T1004 / CTS - RÉSULTATS CAMPAGNE 2023
Groupe : BV naisseur montagne / pastoraux



Ce système très économe, est basé sur la valorisation de surfaces extensives non limitantes, situées entre 800 et 1 500 m d'altitude. Le pâturage est complété par les stocks fourragers réalisés sur les surfaces labourables, pouvant en partie être irriguées en fond de vallée. L'atelier peut être associé à des PAPAM, maraîchage, agritourisme...

Descriptif du système

Main-d'œuvre
1,5 UMO

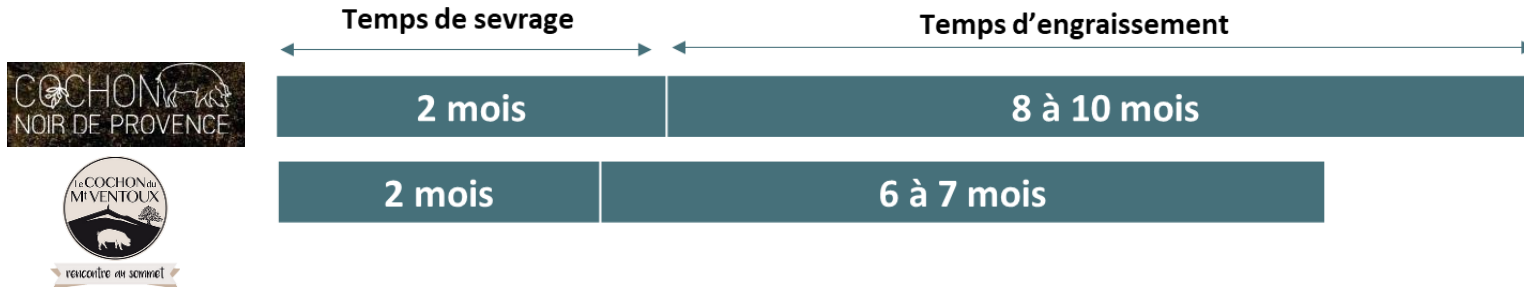
Surfaces
40 ha de SAU dont :
• 32 ha de SFP
 dont 26 ha d'herbe
• 8 ha de grandes cultures
200 ha de parcours individuels

Cheptel
92 UGB herbivores dont :
• 92 UGB bovin viande

Chargement apparent
0,3 UGB / ha SFT

PORCS PLEIN AIR

ITINÉRAIRE TECHNIQUE ET PRÉREQUIS



Protection des porcs contre les dangers sanitaires



Notamment via les contacts avec des sangliers sauvages porteurs de maladies (*Peste Porcine Africaine, Brucellose porcine...*)

→ **Clôtures de l'enclos** via un mur > 1,3m ou double clôture électrifiée avec écart de 25 cm

Alimentation



Environ 1,5 à 2 kg de nourriture/jour/cochon (env. **700 kg/an**). Dépend de ce que le cochon va trouver dans sa parcelle.

Poste de dépense le plus important : compter entre 125 et 400 €/cochon Possible de récupérer des invendus (boulangeries, brasseries) et de cultiver des céréales pour auto-produire l'aliment.

→ env. 600 €/t pour l'aliment acheté

Astreinte



Environ 3h/jour
Possible de ne pas passer le dimanche (les cochons sont autonomes en fonction des tailles de parcelles)

Besoin en eau



10-12 L/jour/cochon en moyenne (15 à 20 L pour une truie gestante)

Les parcs



- **Si cultures annuelles ou pérennes (luzerne) sur l'EA :** faire tourner les cochons sur les parcelles (en 2 étapes, pour brouter au départ, et ensuite biner et retourner en partie la terre) Attention à ne pas le laisser trop longtemps sur une même parcelle au risque de voir tout retourner. Prévoir des parcelles de bois l'été (éviter trop de stress thermique) et de plaine/plein champ l'hiver
- Préférer des **parcelles de minimum 20 ha** pour assurer le maximum de rentabilité
- Prévoir des plantations (haies/arbres)
- **Abris :** prévoir un bardage hermétique (en bois et tôle : entre 20 et 30 porcs/abris)

APPROCHE ÉCONOMIQUE



Investissements

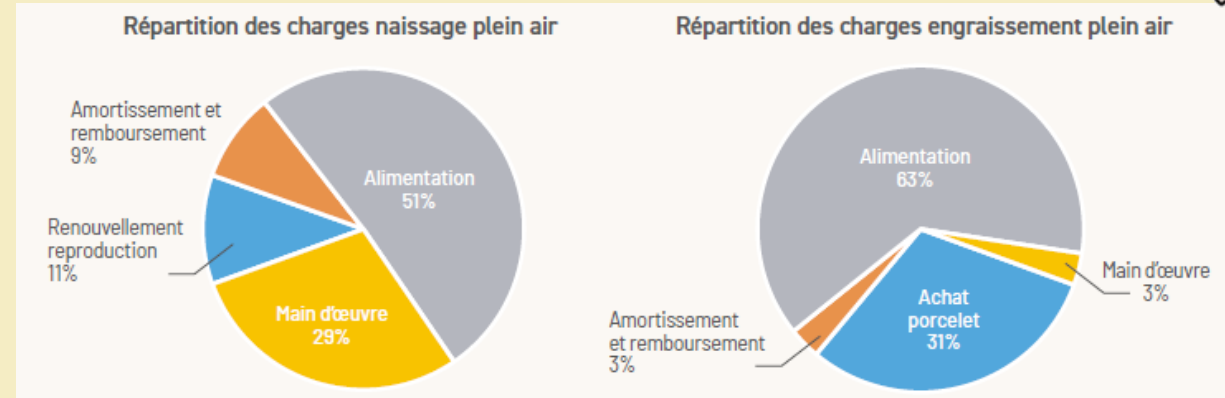
Des investissements **moins élevés en plein air** qu'en bâtiment. Des besoins en trésorerie importants au démarrage car les premières ventes de porcelets/porcs charcutiers n'interviennent que plusieurs mois après les investissements.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Achat cochette (jeune truie) : 280 €/unité
- Achat verrat (porc reproducteur) : 860 €/unité
- Achat porcelet (25 kg) : 35 €/ unité (160 € HT max en filière qualité)
- Achat cabane : 300 à 1 200 €
- **Clôtures** : env. 10-15 €/ml (si l'agriculteur participe à l'installation) → entre 70 et 100 000 € pour un parc de 30 ha

Source : Chambre d'Agriculture de Gironde, entretiens

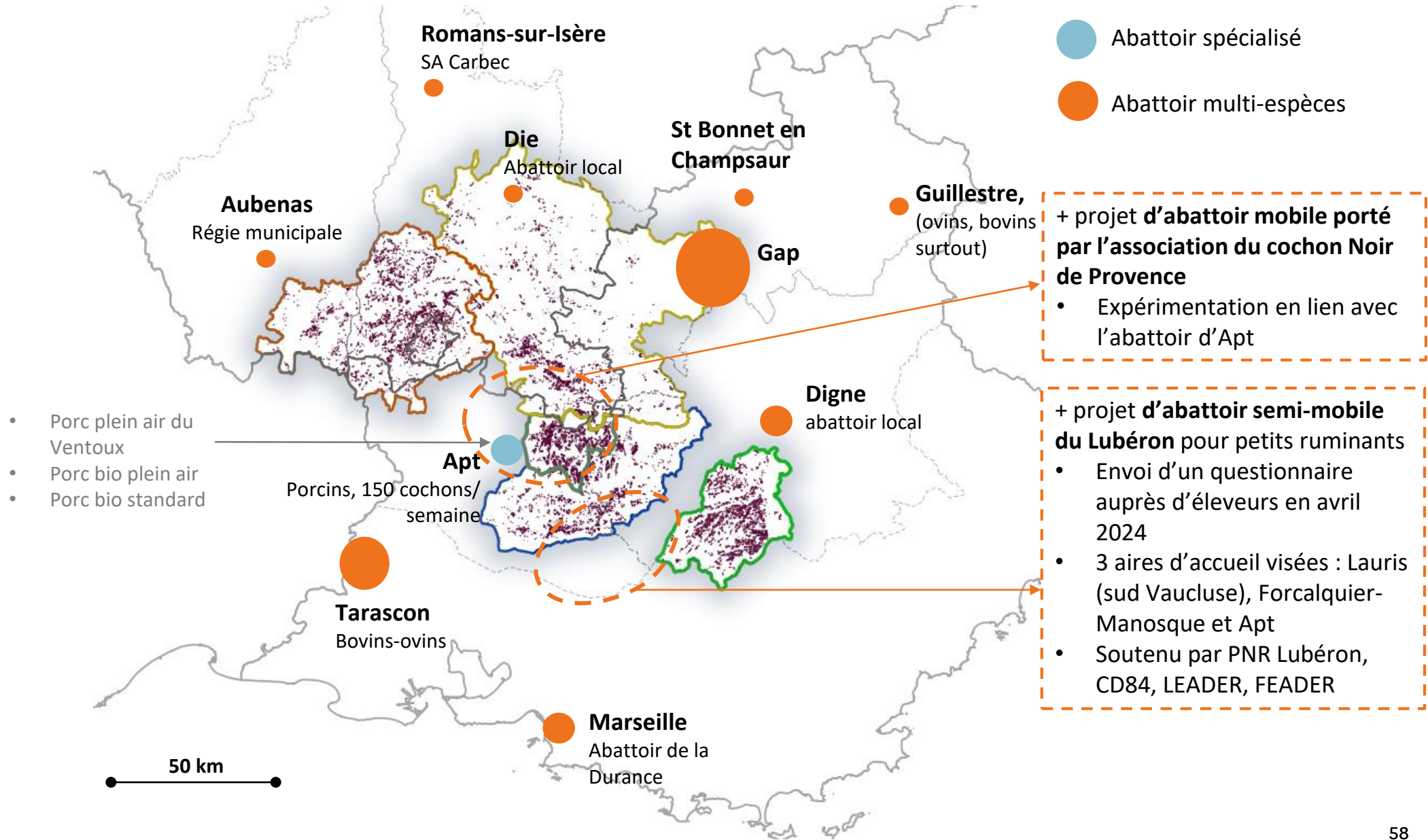
Fonctionnement



Leviers de réduction de charges :

- › autoproduction de céréales à la ferme (et de méteil)
- › mise en œuvre de contrats cultures avec les voisins sur 3 ans (avec prix garanti)
- › récupération de drèches de bières dans les brasseries, de pain dans les boulangeries...

CARTOGRAPHIE DES OUTILS D'ABATTAGE DU SUD-EST



POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

| | Cochons du Mont Ventoux | Cochon Noir de Provence |
|-------------------------------------|---|---|
| Nbre d'éleveurs | 5 éleveurs | 5 adhérents dont la ferme pilote (que des reconversions professionnelles) |
| Races de porcs | Classique | Rustique, cochon noir (porc de Bourdeaux), adaptée au climat méditerranéen |
| Type d'élevage | Conventionnel | AB |
| Chargement | 90 porcs/ha maximum (respect réglementation plein air) | 10 porcs/ha |
| Itinéraire technique | 16 parcs dans l'idéal (pour rotation), pour un élevage de 450 cochons/an 12 ha minimum | Idéal d'avoir des terrains avec bois de chêne Seuil intéressant : 50 cochons Parc minimum de 30 ha |
| Rayonnement de l'appellation | PNR Lubéron + PNR du Mont Ventoux jusqu'à Orange et Drôme Provençale | Ferme pilote dans le Haut-Var, à Artigues → expérimentations pour cadrer le cahier des charges du cochon noir de Provence |
| Abattage | Abattoir Apt (150 cochons/semaine) | Apt, Gap, Digne Projet d'atelier de transformation pour env. 2 000 cochons/an Projet d'abattoir mobile en lien avec abattoir Apt. |
| Partenaires | ISARA + région PACA pour définition CDC Maison Filière | AFAF (sélection essences agroforestières) SAS Domaine d'Artigues (animation consortium) Div'Porc AURA : association spécialisée dans la restauration de races locales T'Rhèa et ABC groupe Loste TradiFrance Fondation Alpes Contrôle |
| Commercialisation | 90% via Maison Filière, concentrée autour d'Avignon (Cochon du Mont Ventoux = 15 % de leur activité) 10 % en circuits courts 8 500 porcs/an | Via T'Rhea et ABC groupe Loste TradiFrance → livraison bouchers/charcutiers Circuits courts essentiellement 4 000 - 5 000 cochons/an |
| Perspectives | 1 éleveur en plus/an | 20 producteurs, pour environ 5 000 - 6 000 cochons/an Création de la marque « cochon noir de Provence » En recherche d'engrais |

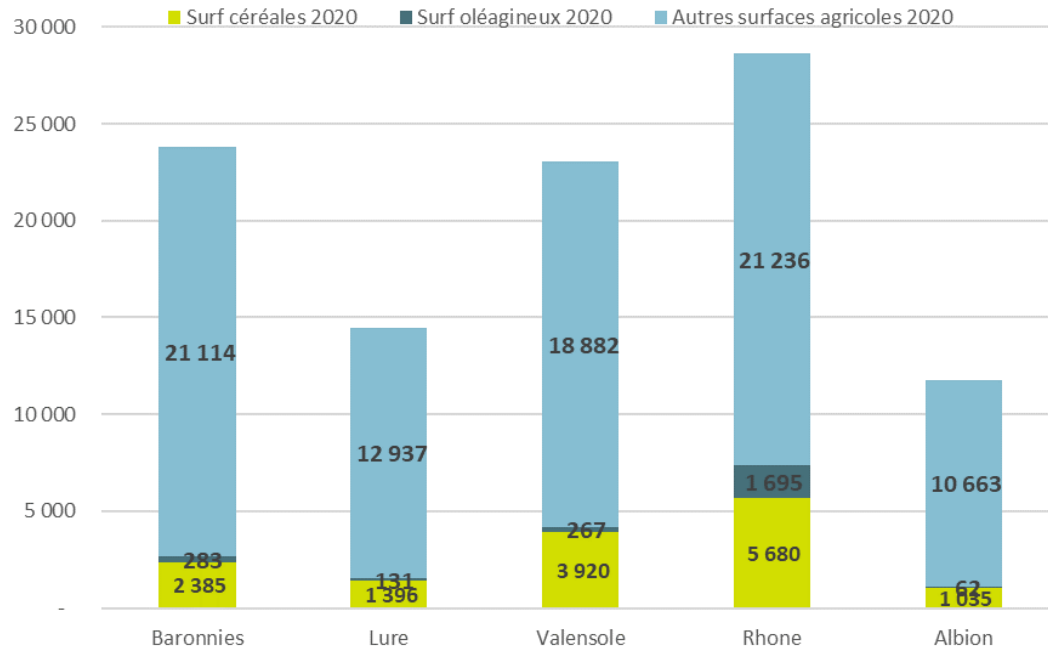
CAMELINE

CONTEXTE LOCAL : LA PRODUCTION

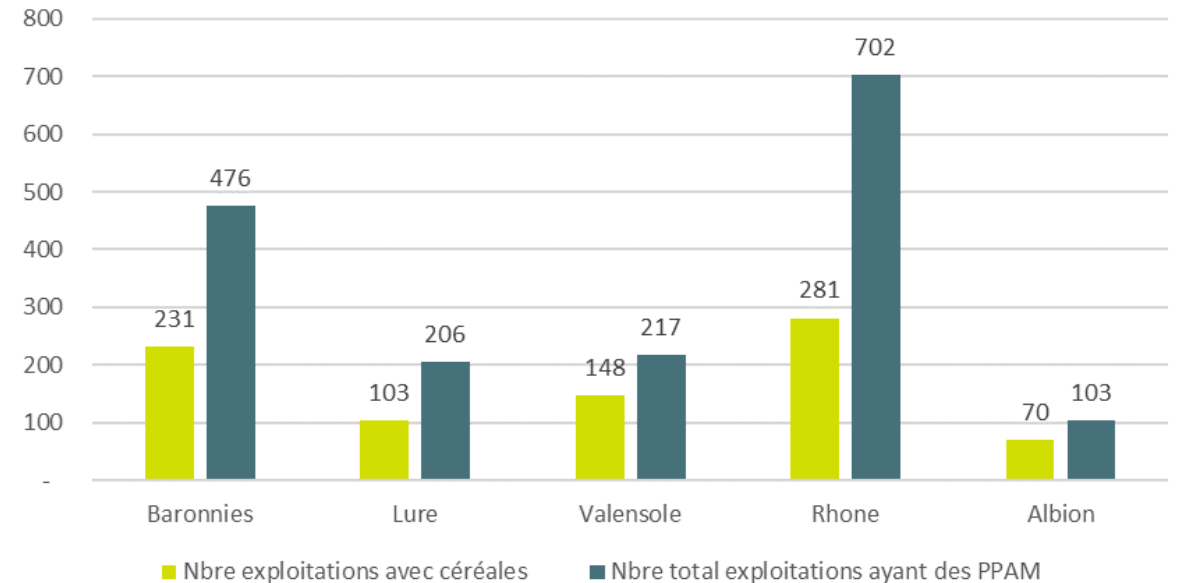


Une culture encore anecdotique à l'échelle nationale

- Production France cameline : 2 514 ha → en nette augmentation (moins de 400 ha en 2015)
En comparaison : tournesol → 0,83 Mha ; colza → 1,35 Mha
- Sur la zone d'étude : env. 10 ha



Au total, ce sont près de **14 % des surfaces** déclarées par les exploitations lavandicoles qui sont en céréales et **2 % en oléagineux** en 2020.



*Ne comprend pas production de semences de protéagineux/légumes secs

Au global, la **moitié des exploitations lavandicoles** ont des surfaces en céréales (et oléagineux), mais cette part est plus marquée sur certains bassins : Albion (68 %) et Valensole (68 %) notamment.

ITINÉRAIRE TECHNIQUE

En culture principale

- Une attention sur le semis (implantation délicate avec une graine très petite)
- Et sur la récolte/le tri : risque d'impuretés fort

| | |
|------------------------|--|
| Préparation sol | Sol aéré, non compacté |
| Semis | Entre fin mars et début avril – densité de semis de 5 kg/ha, semer entre 1 et 1,5 cm de profondeur |
| Fertilisation | Apporter 80 à 100 U de N au semis, 40 unités de phosphore et 40 unités de potasse Attention au excès d'azote (culture plus sensible aux maladies et à la verse) |
| Désherbage | Désherbage en post-levée précoce |
| Fongicides | Pas besoin (peu sensible mais principale maladie : albugo et/ou mildiou) + sensibilité à l'orobanche rameuse |
| Insecticides | Si nécessaire (moins attractive que le colza, risque avec altise ou méligèthes) |
| Irrigation | Conduite en sec |
| Récolte | À 8-10 % d'humidité, passage de couleur vert à jaune crème |
| Stockage | Stockage des graines à 8 % d'humidité |



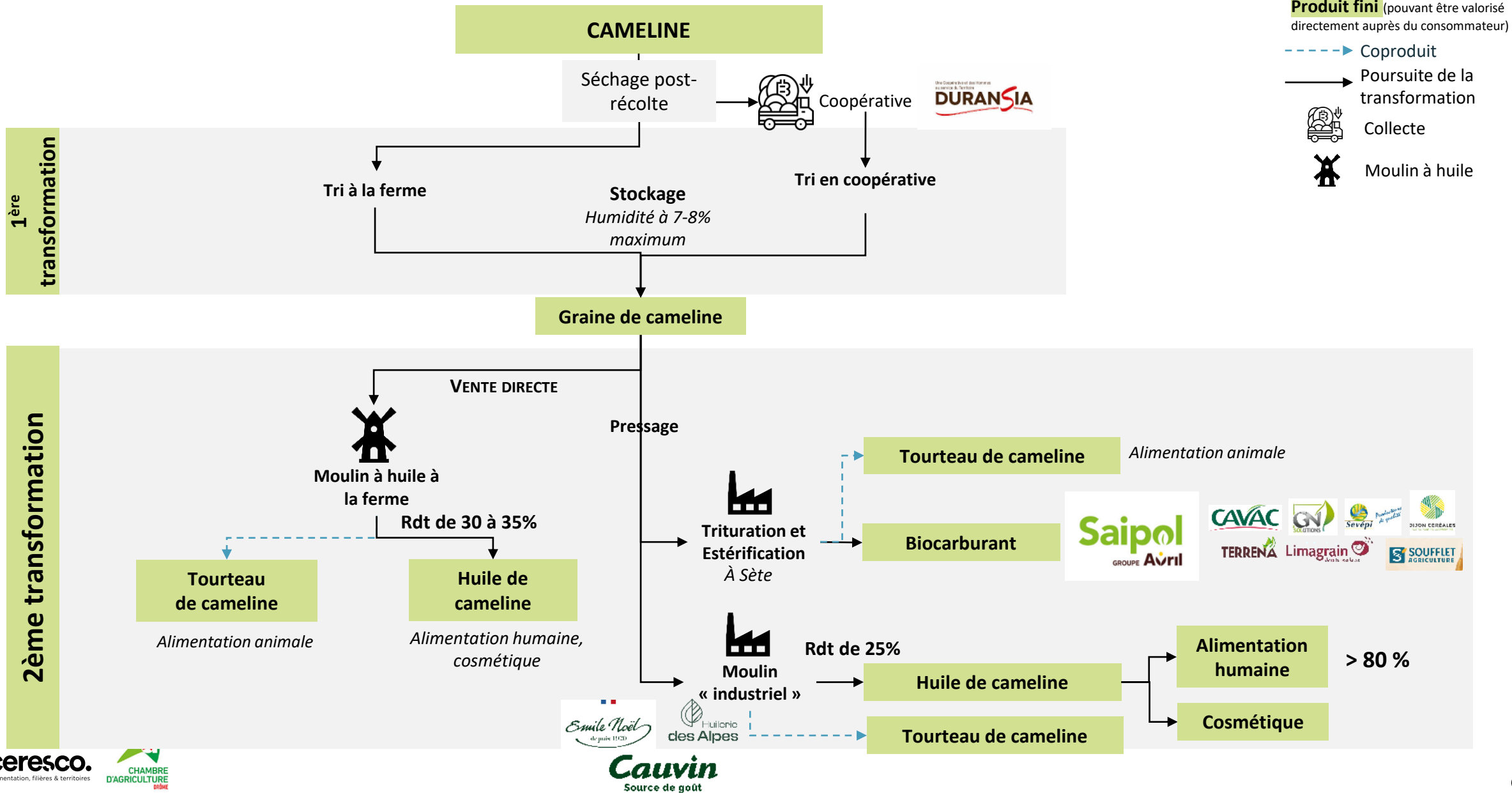
Réservées aux zones < 500 m

En dérobé

- Le choix du précédent est important. Il doit permettre une levée entre le 25 juin et le 15 juillet, afin de garantir une récolte entre septembre et fin octobre.
- Culture en altitude (> 500 m) est un frein à la culture car décalage récolte culture principale → risque de récolte trop tardive pour cameline (arrivée des gelées d'automne avant la récolte)
- En dérobé, les pailles sont restituées à la culture suivante

| | | |
|------------------------|--|---|
| Précédent | Légumineuses (pois d'hiver/ lentilles) | Orge d'hiver – bien retirer les pailles |
| Fertilisation | Sans apport | 40 U d'azote |
| Préparation sol | Déchaumage superficiel, semis direct | |
| Semis | Densité de semis de 8 kg/ha, semer à 1cm de profondeur Semis au plus près de la récolte du précédent dans les 48 heures, à faire coïncider avec un épisode pluvieux afin de garantir une bonne levée. | |
| Désherbage | Si salissement avéré Herbicides résiduels non recommandés. | |
| Fongicides | Pas besoin (peu sensible mais principale maladie : albugo et/ ou mildiou) + sensibilité à l'orobanche rameuse | |
| Insecticides | Si nécessaire (moins attractive que le colza, risque avec altise ou méligèthes) | |
| Irrigation | Conduite en sec | |
| Récolte | Entre sept et fin octobre À 8-10 % d'humidité, passage de couleur vert à jaune crème | |
| Stockage | Stockage des graines à 8% d'humidité | |

SCHÉMA DE FILIÈRE



FILIÈRES CAMELINE LOCALES

3 débouchés potentiels en local pour les exploitations souhaitant produire de la cameline :

Une Coopérative et des Hommes
au service du Territoire

DURANSIA Via coopérative

Filière cameline

- Cameline travaillée en association en AB historiquement
- Collecte faible (env. 50 tonnes → 50 ha), stockage chez les producteurs (à partir de 500 t pour DURANSIA)
- Vente au secteur de la cosmétique essentiellement, par petits lots (3-4 t).
- En contact avec **groupe AVRIL/ SAIPOL** pour filière biocarburants → trituration prévue à Sète → essai à venir avec des variétés testées par SAIPOL (campagne 2025), 50 ha projetés, 4-5 EA engagées.

Uniquement en dérobé

Emile Noël
depuis 1920

Cauvin Source de goût

Via des huileries locales

Huilerie des Alpes

- Une **transformation de cameline encore faible** (pour EN : 75 t / 3 000 t triturées → 2,5 % des volumes)
- Une demande tournée vers l'AB
- 80 % pour magasins AB et 20 % pour acheteurs IAA et cosmétique
- **Prix d'achat** : entre 1 450 € et 1 800 €/t (*yc tri, séchage, stockage et livraison*)
- Objectif : pérenniser les approvisionnements, assurer la qualité de la culture
- **Des conditions** pour des achats via huileries (qualité, volumes...)

En circuits courts/ transformation à la ferme

- Investissements dans une presse (des prix variants entre 8 000 € pour une presse de 15 kg/h, idéale pour une transformation à la ferme et 38 k€, pour une presse de 75 kg/h, *source : Ecolea*)
- Avoir une voie de commercialisation en direct (vente à la ferme, magasin de producteurs, épiceries fines...)
- **Prix de vente espéré** : entre 30 et 40 €/L

COMPARAISON ÉCONOMIQUE DES FILIÈRES



| | En culture principale | En culture dérobée | En culture principale, en AB |
|---|-----------------------|--|--|
| Rendement ⁽¹⁾ | 17 q/ha | 14 q/ha en sec et 17q/ha avec irrigation | 10 q/ha |
| Prix de vente ⁽²⁾ | 360 €/t de graines | 360 €/t de graines | 1 200 €/t de graines <i>Entre 1 450 et 1 800 €/t pour filière via intermédiaire</i> |
| Produit brut | 612 €/ha | 360 €/ha (avec un rdt de 14 q/ha) | 1 200 €/ha |
| Charges opérationnelles ⁽³⁾ | Environ 235€/ha | Entre 40 €/ha (semences) et 105 €/ha (semences, ferti, désherbage) | Environ 300 €/ha |
| Marge brute | 400 €/ha | 240 €/ha après une orge | 900 €/ha |

⁽¹⁾ Une différence de rendement à noter entre conduite en sec et conduite irriguée. La moyenne de 17 q/ha est prise pour une conduite en sec, en conventionnel.

⁽²⁾ Prix de vente variables en fonction de la filière. La cameline étant un marché de niche, ce prix peut fluctuer en fonction de l'équilibre offre/demande.

⁽³⁾ Les prix des semences de cameline sont très variables selon les débouchés et les opportunités de marché, dans le cadre des contrats gré à gré (env. 4€/kg en 2024, *source : entretien*). Ces charges opérationnelles sont considérées sur une conduite en sec (pas d'irrigation).



Charges OP qui ne comprennent pas : investissements, séchage, stockage, livraison...

CONCLUSION

- Une filière encore anecdotique à l'échelle France, mais qui commence à trouver un intérêt sur le **marché de l'alimentation** (*huile riche en oméga 3*) ;
- Prévoir une **analyse de sols** pour anticiper les risques de présence de métaux lourds ;
- Dans l'ITK, un point clé : **l'implantation de la culture** (graine très petite) ;
- Du potentiel de développement sur les filières « courtes », avec une attention particulière sur le tri et le séchage post-récolte.

CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

EN CONCLUSION

Pas de solution miracle, mais :

Sous réserve de satisfaire à tous les prérequis évoqués (autonomie fourragère, bâtiments, astreinte quotidienne, gestion maladie (FCO...), gestion du loup...), des débouchés sont possibles en élevage ovin & bovin viande. Et dans une moindre mesure en porc plein air.

Élevage = seule piste de diversification possible pouvant convertir un nombre conséquent d'hectares dans la zone historique lavandicole. Mais c'est un nouveau métier !

D'autres pistes possibles en cultures végétales :

- Débouchés de niche : cameline (ou en filière industrielle en dérobé), lentille, pois chiche ;
- Ou alors nécessitant absolument l'irrigation : arboriculture (truffe...), maraîchage...

D'autre part, les arrachages de lavande/lavandin sont devenus significatifs depuis cette année.
+ forte mortalité de lavande en altitude.

→ Retour à l'équilibre espéré dans 2 ans en lavande et dans 3-4 ans en lavandin.

Merci de votre attention !

www.franceagrimer.fr